



N°290
AVRIL 2005

Montpellier

Notre Ville

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE



L'art contemporain dans la ville

Dossier pages 11 à 14

À la Mosson, "Les Chaises de CHEN Zhen" une création de la compagnie Didier Théron sous l'œuvre "Constellation humaine" de l'artiste chinois.

60^e anniversaire du droit
de vote des femmes

Page 2

Petit Bard : la Ville
défend son projet

Page 6

Une Maison de Montpellier
à Chengdu

Page 21

29 AVRIL 2005 : 60^e ANNIVERSAIRE DU 1^{er} VOTE DES FEMMES

Les femmes face à leur destin

Projections, témoignages, expositions, rencontres... Le vendredi 29 avril, Montpellier célèbre un droit de vote chèrement acquis. Il y a 60 ans, les Françaises votaient pour la première fois.

Entretien avec Maryse RUBAN, adjointe au maire, déléguée aux Droits de la Femme.



Maryse RUBAN, adjointe au maire, déléguée aux Droits de la Femme.

Le programme (sous réserve)

• 10 h - Salle Rabelais : Projection du film réalisé par l'Ecole Supérieure de Journalisme de Montpellier. Intervention d'une historienne.

• 14h - Salle Rabelais : Débat et témoignages, présidé par Hélène MANDROUX, maire de Montpellier

• 17h30 - Hall de la mairie : inauguration de l'exposition sur le Droit de Vote des Femmes (photos, archives, films)

• 18h30 - Salle Rabelais : Spectacle de Théâtre

• 20h30 - Place de la Comédie : Concert gratuit proposé par des artistes femmes

Informations : Mairie de Montpellier 04 67 34 72 36

22 avril 2004 : Hélène MANDROUX, reçoit l'écharpe tricolore des mains de Georges FRÊCHE et devient la première femme maire de l'histoire de Montpellier.

Il aura donc fallu attendre le 29 avril 1945 pour que l'Etat français reconnaisse les femmes comme citoyennes à part entière ? Oui, ce fut une longue attente, une longue marche des femmes pour la reconnaissance de leur citoyenneté. C'est par une ordonnance du gouvernement provisoire de la France à Alger que le 21 avril 1944, le Général de GAULLE établissait le principe d'égalité entre femmes et hommes devant le vote, les femmes devenant pour la première fois dans l'histoire de notre pays, électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes. Une très longue attente alors que ce même droit avait été depuis longtemps reconnu dans d'autres pays, y compris la Turquie. Les françaises sont parmi les dernières, dans le monde occidental, à avoir obtenu le droit de voter et de se faire élire. Et, concrètement, elles ont pu voter et être élues pour la première fois aux élections municipales du 29 avril 1945.

Comment expliquer cet écart volontaire de l'arène politique et quel chemin parcouru ?

Il est indéniable que les françaises ont été tenues longuement à l'écart de la vie politique par les hommes qui ont exercé un monopole du pouvoir constitutionnel et législatif. La question de la citoyenneté des femmes en France se pose depuis la Révolution de 1789 qui n'a pas suivi Olympe de GOUGES dans sa déclaration des droits de la femme et de la citoyenne. Et les constitutions de 1793, 1848 et 1875 ont écarté les femmes du suffrage universel. Le droit de vote a été d'abord réservé aux propriétaires de sexe masculin, considérant que les femmes, comme les pauvres et les domestiques ne pouvaient exercer un choix libre en raison de leur dépendance économique. Après la première guerre mondiale, le Sénat a régulièrement repoussé les propositions faites par la Chambre des députés en faveur du vote féminin. Venues tardivement à la vie politique, les françaises n'ont pas encore comblé leur retard par rapport à d'autres pays comme la Suède. Cependant, un pas décisif a été franchi grâce à la loi du 6 juin 2000 relative à l'ac-

cès égal des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives. Mais nous ne sommes pas encore au bout du chemin.

En tant que première femme maire de Montpellier, Madame MANDROUX a donc voulu marquer cet anniversaire de manière particulière ?

Nous avons toutes les raisons de nous réjouir de l'élection d'une femme comme premier magistrat de notre ville. Car, au bout du chemin qui est encore à parcourir pour que les femmes obtiennent une parité effective dans les collectivités locales, il leur reste notamment à investir les exécutifs. L'élection de Madame MANDROUX par le Conseil municipal, le 22 avril 2004, a fait entrer Montpellier dans le club très fermé des grandes villes de France et d'Europe dont le maire est une femme. Et pour la première fois dans l'histoire de notre ville, depuis que les femmes sont électrices et éligibles, c'est l'une d'entre elles qui est à la tête de l'exécutif local. L'importance de l'événement, dont la valeur emblématique est évidente, méritait que l'on marquât avec quelque solennité la relation causale existant avec l'exercice du droit de vote des femmes dont nous allons fêter le 60^e anniversaire.

Quel est le sens du programme proposé pour ce 60^e anniversaire ?

Le sens du programme est multiple comme celui de l'anniversaire. Avant tout, l'idée est de faire de cette journée du 29 avril 2005, un moment de fête où la musique aura sa place, un lieu de rencontres, un temps fort pour les témoignages, les échanges et le partage d'expériences. Une mise en perspective permettra de retracer les grandes étapes de l'histoire des femmes en politique et de donner leur sens aux actions, aux luttes et combats qui, bien souvent le fait de mouvements féministes, ont permis les acquis et les progrès dans l'accès des femmes à l'égalité avec les hommes. Des femmes de plusieurs générations se rencontreront, celles qui votèrent pour la première fois en 1945, celles qui sont les élues d'aujourd'hui et des jeunes filles qui sont les futures citoyennes. Des femmes feront part de leur expérience des responsabilités assumées dans les affaires publiques à des titres divers, en France et à l'étranger.

En quoi est-il pertinent dans le contexte actuel ?

Une réflexion sur l'histoire des femmes est de nature à éclairer les changements obtenus dans leur condition et les difficiles avancées vers une égalité qui s'acquiert lentement, "à pas comptés", dans une progression où les conquêtes de nouveaux droits se consolident étape par étape. Par ailleurs, un



Olympe de GOUGES

regard sur notre monde actuel est nécessaire pour voir avec lucidité que les femmes sont au centre d'un combat permanent contre la domination et vers plus d'émancipation. Ensemble, elles doivent lutter sans cesse pour échapper aux violences - économiques, morales, sexuelles, domestiques - qu'elles subissent dans nos sociétés, au Nord mais plus encore au Sud, et pour que soient reconnues pleinement leur dignité d'être humains et leur légitimité en tant qu'actrices à part entière de la vie économique, sociale et politique. Et s'il est vrai qu'elles réussissent à conquérir le monde du travail, ce sont les lieux de pouvoir qui leur sont encore largement refusés.

Quel message faire passer aux citoyennes face aux enjeux politiques et grands rendez-vous actuels (constitution européenne, etc.)

Pour vous répondre sur ce point, je citerai d'abord une philosophe, historienne et femme politique, Geneviève FRAISSE, pour qui l'égalité entre femmes et hommes n'est pas un phénomène naturel. Seule la loi, la contrainte, permet de l'instaurer. Aussi revient-il aux femmes de savoir utiliser leur droit d'élire et d'être élues pour peser directement ou indirectement sur les propositions de lois et sur le vote de ces lois, au niveau national et à l'échelle européenne, afin que soient instaurés des rapports de stricte égalité avec les hommes dans tous les domaines. Et comme le rappelle l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes, "la meilleure solution pour accompagner un changement social en faveur d'une plus grande égalité entre les sexes en politique, reste le scrutin proportionnel de liste avec alternance stricte entre hommes et femmes". Encore faut-il que les femmes agissent en citoyennes exemplaires et soient convaincues qu'en participant aux élections, en utilisant ce droit de vote si difficilement acquis, elles pourront mieux décider de leur vie et maîtriser leur destin.





**HÉLÈNE MANDROUX,
MAIRE DE MONTPELLIER :**

Je m'engage auprès des crèches associatives

Chaque mois qui passe apporte son "événement". Aujourd'hui je vous parlerai d'un dossier dont nous nous occupons depuis plusieurs mois : celui des crèches associatives.

Faisant suite à la décision du gouvernement de mettre fin aux emplois aidés (CES et CEC), les crèches associatives sont depuis quelques mois confrontées à de graves difficultés de fonctionnement.

J'ai reçu le 8 mars dernier les représentants du collectif des crèches associatives. La Ville de Montpellier, qui versait depuis quatre ans aux treize crèches associatives une subvention de 12 960 €, avait déjà voté au budget 2005 une subvention supplémentaire de 5 000 € qui portait l'aide de la commune à 17 960 € par structure. A la suite de notre rencontre, j'ai souhaité en accord avec Marylise BLANC, adjointe déléguée à la Petite enfance, m'engager encore plus pour soutenir les emplois et les familles des 350 enfants montpelliérains accueillis dans ces structures. Cette aide supplémentaire correspond à un triplement de l'aide actuelle et a débouché sur une convention tripartite signée entre les structures associatives, la Ville et la Caisse d'allocations familiales. Mais la ville de Montpellier, comme toutes les collectivités locales, ne pourra pas se substituer constamment à la politique anti-sociale du gouvernement.

Nous devons tous en être conscients.

Un soutien aux otages

Les otages ne doivent pas être oubliés. C'est pourquoi j'ai souhaité que des registres de soutien à la journaliste Florence AUBENAS et à son guide Hussein HANOUN-AL-SAAD, otages en Irak depuis le 5 janvier, soient mis à disposition du public dans le hall de l'Hôtel de ville et dans les 25 Maisons pour tous.

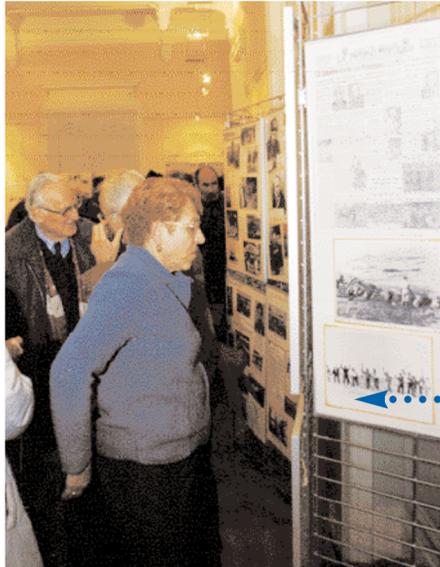
Un registre a été également ouvert pour Ingrid BETANCOURT, citoyenne d'honneur de la ville de Montpellier, retenue en otage depuis le 22 février 2002 pour son engagement pour la liberté d'expression et la démocratie.

Plus que jamais, en parler, se mobiliser pour pousser les pouvoirs publics à ne pas lâcher prise, en faisant entendre les voix solidaires, au nom de la liberté de la presse et de celle des hommes à vivre dans la paix, est une exigence vitale.



Outre les registres de soutien, des bâches ont été déroulées sur la façade de l'Opéra Comédie et de l'Hôtel d'Agglomération. Une initiative de la Ville et Conseil communautaire de Montpellier Agglomération qui vient soutenir les multiples actions menées depuis plus d'un mois par Reporters sans Frontières et le Club de la Presse de Montpellier.

MONTPELLIER en images



Mardi 22 février, le vernissage de l'exposition "La Retirada" organisée par les anciens combattants et victimes de la guerre d'Espagne s'est déroulé à la Maison des Relations internationales.



Mercredi 23 février, Hélène MANDROUX, maire de Montpellier répond à l'invitation des membres du Rotary Club qui fêtent le centième anniversaire de leur association au domaine municipal de la Pompignane.



Le 3 mars, un vibrant hommage est rendu à Jacques ROSEAU, porte-parole du Recours-France, assassiné il y a douze ans. Une émouvante cérémonie qui s'est déroulée au Lemasson en présence d'Hélène MANDROUX, maire, de Christophe MORALES, adjoint au maire, de Max LEVITA, conseiller régional, de Marlène CASTRÉ, adjointe au maire, de Roland DESSY, président du Recours-Hérault, de la famille, de proches et d'habitants du quartier.



Le 1^{er} mars, Hélène MANDROUX inaugure deux nouvelles Maisons de l'Agglomération à Montpellier. La première est située place de France à Odysseum et la seconde 50, place Zeus à Antigone.



Samedi 5 mars, la restauration de la commune clôture aux abords de la Babote et les travaux de réfection de la toiture de la tour sont inaugurés en présence d'Hélène MANDROUX, maire. A ses côtés, de nombreux élus (de g. à d.) : Serge FLEURENCE (adjoint), Monique PETARD (conseillère générale), Fanny DOMBRE-COSTE (adjointe au quartier Centre) Sophie BONIFACE-PASCAL (adjointe), Philippe SAUREL (adjoint et conseiller général) Régine SOUCHE (adjointe au quartier Centre), Jean-Louis GELY (président du conseil de quartier), Michel GUIBAL (1^{er} adjoint et conseiller général), Eva BECCARIA (adjointe), Marlène CASTRÉ (adjointe), Achmia BHIRI (adjointe), Christiane FOURTEAU (adjointe), Lina ANGLES (conseillère municipale), ainsi que les membres de l'association folklorique La Garriga.



Samedi 5 mars, une manifestation de soutien à la journaliste Florence AUBENAS et à son guide Hussein HANOUN AL-SAAFI, otages en Irak depuis le mercredi 5 janvier, s'est déroulée sur la place de la Comédie. En présence de nombreux journalistes et de Benoit AUBENAS, père de Florence, Hélène MANDROUX, a remis un registre de plus de 600 signatures et messages d'encouragement et de soutien à Christian TUA, représentant de Reporters sans Frontières.



Le 7 mars, inauguration du 7^e Printemps des Poètes à la salle Saint-Ravy. Une première soirée qui a rassemblé un large public autour de la poésie, de la peinture et de la musique.



Mardi 8 mars, Hélène MANDROUX, maire de la Ville ouvre la table ronde organisée dans le cadre de la journée des femmes à la salle des rencontres de l'Hôtel de Ville sur le thème "l'égalité, un mode d'emploi, 3 recettes".



Vendredi 11 mars, émouvante cérémonie en mémoire aux victimes de l'attentat du 11 mars 2004 à Madrid. Un olivier, symbole de paix et de fraternité entre les peuples, est planté sur l'esplanade. De g. à d. : M^{re} Bernard FABRE, adjoint au maire, vice-président de la commission Relations internationales, Lina ANGLES, conseillère municipale déléguée aux relations avec Barcelone, Hélène MANDROUX, Alfonso TENA, consul d'Espagne à Montpellier et Rose-Marie DAUVERCHAIN, conseillère municipale déléguée aux relations avec la communauté espagnole, déposent une gerbe au pied de l'arbre.



Mercredi 9 mars, 15 conseillers municipaux enfants rencontrent Serge FLEURENCE, adjoint à la démocratie de proximité, pour une réunion de travail sur des questions de propreté, tri sélectif, sécurité routière, pistes cyclables, abris à vélo dans les écoles... autour d'un goûter.



A l'occasion de la rentrée solennelle de la Chambre régionale des Comptes, Hélène MANDROUX s'entretient avec Guy PIOLÉ, président régional et conseiller référendaire à la Cour des Comptes.



Du 15 au 18 mars, le hall de l'Hôtel de Ville accueille une exposition de François DERQUENNE et François FABRIZI consacrée aux 50 ans de l'œuvre de Jean FERRAT.



Dimanche 20 mars, jour du printemps, Primavera s'installe au jardin des Plantes pour la deuxième année consécutive. Cette exposition vente de plantes rares réunit des pépiniéristes collectionneurs, des centres de recherches universitaires et des associations.

Un nouvel accueil à l'hôtel de ville

Depuis le 14 mars, le hall de la mairie a changé de visage. Le guichet d'accueil, qui se trouvait au milieu de l'espace a fait place à une banque flambant neuve et beaucoup plus fonctionnelle, placée devant les ascenseurs. Derrière ce meuble tout en longueur, trois hôtes se relaient pour informer et orienter les usagers.



DÉCLARATION DE REVENUS EN LIGNE

En 2004, plus d'un million de personnes ont choisi de déclarer leurs revenus par l'internet. Réduction d'impôt, délai supplémentaire, accusé de réception, simplicité... profitez des avantages de la déclaration en ligne. Une réduction d'impôt de 20 est accordée aux foyers qui déposent leur déclaration par Internet et qui payent l'impôt sur le revenu en 2005 soit par prélèvement automatique, mensuel ou par tiers, soit par paiement direct en ligne. La déclaration de revenus "papier" doit être déposée avant le 4 avril minuit. En déclarant sur Internet, un délai supplémentaire est institué, en fonction du lieu de résidence au 1^{er} janvier 2005. Plus de renseignements sur : www.impots.gouv.fr

MONTPELLIER VOIX LIBRES SÉLECTIONS DU 22 AVRIL AU 20 MAI 2005

Montpellier Voix Libres, première manifestation labellisée Montpellier Quartiers organisée en partenariat avec l'Acte Chanson est un concours de voix réservé aux Montpelliérains, amateurs ou professionnels. L'inscription préalable est obligatoire et doit s'effectuer avant le 8 avril dans une des Maisons pour tous de la Ville. Ceux qui seront retenus seront informés des dates et lieux de leur passage. La finale aura lieu dans le cadre de la manifestation Montpellier Quartiers Libres qui se déroulera les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre prochains.

Petit Bard : la Ville a défendu son projet devant l'Etat

La qualité du dossier, présenté le 10 mars à Paris par Hélène MANDROUX, a convaincu l'ANRU. Les dossiers "Gély - Figuerolles" et "Mosson" devraient être étudiés avant l'été.

"C'est une grande victoire dont le mérite revient à Hélène MANDROUX, qui a osé s'engager avec détermination dans ce projet. Et ce d'autant plus que l'Etat n'était pas spécialement enclin à nous faire des cadeaux...". Michel GUIBAL, premier adjoint, rend ainsi hommage au "courage" du maire de Montpellier, qui entourée notamment de Christian BOUILLÉ, adjoint délégué au quartier des Cévennes, Jacques VALLET, Directeur général des services de la Ville et lui-même, a participé le 10 mars dernier, à Paris, à une rencontre capitale pour le projet de réhabilitation du Petit Bard.

UN EXAMEN POINTILLEUX

Cet après-midi-là, les élus ont en effet été reçus pendant plus de trois heures par le comité national d'engagement de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Hélène MANDROUX a défendu point par point le projet de rénovation préparé depuis des mois par les services de la Ville et qui avait été transmis à l'ANRU en octobre 2004. A l'issue d'un examen très pointilleux de la part des membres du comité, celui-ci s'est

engagé à contribuer au financement de ce projet très attendu. "Notre ambition, c'est qu'il fasse bon vivre dans tous les quartiers de Montpellier", a expliqué Hélène MANDROUX. "C'est pour cela que d'une copropriété privée extrêmement dégradée, nous allons passer à un nouvel ensemble immobilier équilibré entre logement privé, logement en accession à la propriété et logement social. Ce changement radical permettra alors, enfin, à chacun de vivre dans la dignité". Reste à attendre la confirmation écrite de l'engagement de l'Etat.

EN ATTENTE D'UNE CONFIRMATION

"A Paris, en plus du logement, on nous a questionné sur la sécurité, l'économie, l'environnement. Les réponses que nous avons apportées ont été entendues", ajoute Christian BOUILLÉ, adjoint au maire délégué au quartier des Cévennes et conseiller général du 7^e canton.

Lors de la rencontre du 10 mars, Madame le Maire et ses adjoints, ont également exprimé leur souhait de voir l'ANRU étudier au plus vite les dossiers concernant la réhabilitation de la Mosson et du secteur Gély

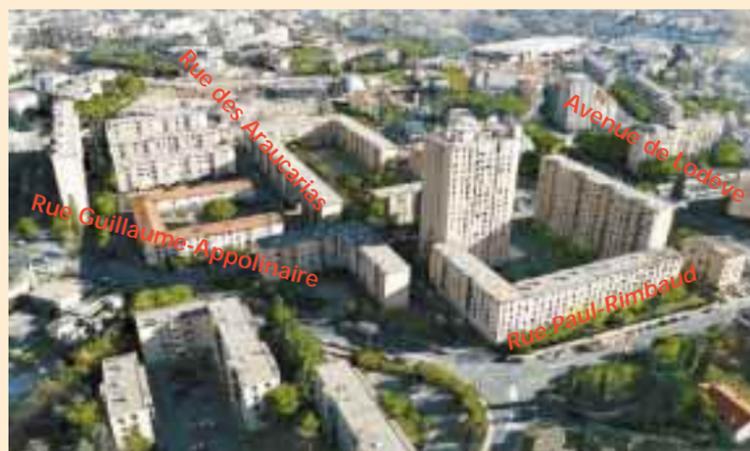
Figuerolles, "deux projets indissociables de celui du Petit Bard", selon Hélène MANDROUX.

Face à la détermination de la délégation municipale, le comité national d'engagement de l'ANRU s'est engagé à étudier ces deux projets avant l'été.

Un projet ambitieux

Le projet de réhabilitation du Petit Bard présenté par la Ville prévoit, entre 2006 et 2009, la démolition et reconstruction ou la réhabilitation de la totalité des 854 logements du secteur. Et, également, la construction hors site de 301 logements sociaux supplémentaires.

- Démolition : 483 logements (101 logements sociaux et 382 privés)
 - Reconstruction : 483 logements (349 logements sociaux et 134 privés)
 - Réhabilitation : 371 logements (99 logements sociaux, 65 appartenant à des propriétaires occupants, 207 à des propriétaires bailleurs).
 - Construction hors site : 371 logements sociaux.
- Pour accompagner le relogement des familles, une concertation permanente est prévue. Le projet prévoit la constitution d'une équipe spécialement affectée à cette mission et qui suivra, au cas par cas, les familles. L'accompagnement des professionnels est également prévu pour les questions concernant le commerce de proximité.



Le quartier du Petit Bard, tel qu'il se présente aujourd'hui. On reconnaît, au second plan, la nouvelle médiathèque Shakespeare, inaugurée le 2 avril. La construction d'une maison pour tous et d'un poste de police est programmée.



Perspective d'architecte réalisée par les services de la Ville et présentant, en volumes, le visage que pourrait prendre le quartier en 2009. L'espace vert au premier plan est également prévu dans le projet.

RISQUES MAJEURS

La Ville signe une convention avec France Bleu Hérault

En cas de crise, la locale de Radio France s'engage à informer les Montpelliérains.

Mardi 22 mars, à 11h30 au PC Crise de l'hôtel de ville, Hélène MANDROUX, maire de Montpellier et Claude PERRIER, directeur de France Bleu Hérault, ont signé une convention relative aux procédures d'information de la population en cas de crise sur la commune de Montpellier. Ce texte formalise donc une coopération, jusqu'ici tacite, visant à informer au mieux les Montpelliérains en cas de risque technologique ou naturel majeur. France Bleu Hérault s'engage ainsi à diffuser sans délai les communiqués émanant de la Ville de

Montpellier, relatifs à la sécurité. Mais la locale diffusera également les informations, recueillies par ses journalistes auprès des auditeurs, qui pourraient être utiles aux autorités.

Un journaliste de France Bleu Hérault pourra par ailleurs être détaché au PC Crise de la Ville. Les messages d'alerte et informations pourront être transmis à France Bleu Hérault par Madame le Maire, l'adjoint d'astreinte, l'adjoint à la Voirie, le directeur de cabinet, le directeur général des services ou le directeur de la communication de la Ville.



La signature s'est déroulée au PC crise. Hélène MANDROUX et Claude PERRIER, directeur de France Bleu Hérault ont signé la convention en présence de Jacques MONIN, rédacteur en chef et de Louis POUGET, adjoint à la voirie.

La mise en lumière de la ville : une histoire d'eau !

Une source lumineuse bleue sera, à partir de 2006, diffusée de l'intérieur de monuments emblématiques de la ville, de manière à créer une signature urbaine nocturne, cohérente d'un site à l'autre, et à révéler la beauté des lieux.

C'est dans le cadre de l'opération Grand Cœur que la Ville de Montpellier a engagé une étude pour la mise en lumière de trois sites du centre-ville : l'aqueduc Saint-Clément et la place royale du Peyrou ; l'axe Corum, l'esplanade Charles-de-Gaulle et la place de la Comédie ; les berges du Lez, les ponts et les passerelles. La Ville a confié cette étude à la société AIK, qui s'est assuré le concours de Yann KERSALÉ, artiste de renommée internationale.

Le choix artistique de Yann KERSALÉ s'appuie sur le rapport que la ville de Montpellier entretient depuis toujours avec l'eau : "L'eau comme fil conducteur, comme vecteur d'assemblage des différents quartiers de Montpellier, cette ville qui, de tout temps a

essayé de maîtriser, de canaliser, d'atteindre l'eau. Rivières contrôlées pour cause de crues, aqueduc, châteaux d'eau, ports, canaux aménagés pour rejoindre la mer... Que d'histoires d'eau !".

LES DIFFERENTS PROJETS



Berges du Lez, ponts et passerelles

Tout est fait pour rendre le Lez présent la nuit, en soulignant les franchissements. Pour cela, l'éclairage des sous-faces des ponts et des passerelles sera souligné par une lumière bleue qui révélera la présence de l'eau entre la passerelle du Moulin de l'Evêque et le pont Zuccarelli.



L'aqueduc Saint-Clément

Il s'agit de suggérer le passage de l'eau dans l'aqueduc en mettant en place, sous les arches de niveau intermédiaire de l'aqueduc, des sources lumineuses bleues.

La place royale du Peyrou

Un éclairage du cœur du château d'eau sera réalisé avec des sources bleues animées. Des films translucides imprimés de motifs végétaux seront mis en place sur les candélabres historiques des promenades.

La zone de l'arc de triomphe

La sous-face du pont Vialleton sera éclairée en bleu en écho à l'aqueduc. Les parties vitrées des deux édicules sont éclairées également avec des sources bleues.



La place de la Comédie

L'Opéra Comédie et le Pavillon de l'Hôtel de Ville seront également mis en lumière. Les candélabres seront

modifiés (élanement, éclairage de l'intérieur des candélabres avec des sources bleues, remplacement des projecteurs). Les parties vitrées de l'Opéra Comédie et du Pavillon de l'Hôtel de Ville seront aussi éclairées avec des sources bleues et les lignes horizontales (corniches, acrotères) soulignées par un éclairage blanc.

Le parc et l'esplanade Charles-de-Gaulle

La perception lumineuse de cet espace sera modifiée sans changer la position des candélabres. Certains sujets remarquables de l'esplanade seront également mis en lumière.

Le Corum

Le projet prévoit de baliser et de marquer les volumes de la façade principale. Seules les surfaces vitrées sont mises en lumière par des sources bleues. En accompagnement, la sous-face de la toiture de la station tramway sera éclairée.

Un camion électrique expérimenté pour les livraisons dans le centre-ville

A titre expérimental, afin de diminuer la pollution et faciliter la circulation en centre-ville, des transporteurs locaux ont accepté de tester à tour de rôle un camion électrique pour effectuer leurs livraisons.

Depuis la mi-février, et pendant deux mois, un camion électrique est mis gratuitement, une à deux semaines chacun, à la disposition de cinq transporteurs volontaires (Semam, Grands Fruits Distribution, Géodis / Calberson, Moryteam et 34 Express), pour leur permettre d'effectuer leurs livraisons de marchandises vers le centre-ville. Ce camion possède une autonomie de 80 km, est capable de rouler à la vitesse de 70 km/h et de transporter jusqu'à 8 tonnes de marchandises. Il est en outre silencieux et non polluant. Cette expérience originale a été menée, à ce jour, uniquement à Grenoble et Paris. Elle a été mise en place en partenariat avec EDF et l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)

qui mettent à disposition le véhicule et apportent leur expertise, la Somimon-Mercadis, gestionnaire du marché-gare, retenu comme site pilote, Montpellier Agglomération dans le cadre de ses compétences en matière de transport et de développement économique et la Ville de Montpellier qui s'est engagée dans une politique volontaire de respect de l'environnement et de développement durable. Une convention de partenariat et d'optimisation du transport des marchandises en centre-ville institue un échange d'informations permanent entre les cinq partenaires signataires. Ceux-ci vérifient, au fur et à mesure de l'expérience, au sein d'une commission de suivi, la faisabilité technique, économique et écologique de ce mode de

transport innovant. A terme, si cette expérience est concluante, l'Ademe et EDF pourraient accorder des subventions aux transporteurs qui le souhaitent, afin de les aider à acquérir leur propre camion électrique.



L'utilisation de véhicules électriques limite les nuisances environnementales et cadre de façon pertinente avec la piétonisation récente du centre-ville.

TIPTOP N°21

Le numéro de printemps du Magazine des Jeunes de Montpellier est sorti. Dossier spécial sur le nouveau manga. Pour tout savoir sur l'un des grands mouvements BD de ces dernières années, que les bibliothèques et médiathèques de l'agglomération accueillent désormais dans leurs collections.

A lire aussi : Action d'Urgence Internationale, Collectif Innersmile, Projet Arrêt Tabac Jeune, TaiChi, Ile Maurice, Scorch, agenda, infos... Tiptop est édité par la Ville de Montpellier.

Tiré à 60.000 exemplaires il est distribué essentiellement en points de dépôts : lieux municipaux.

Contact - Infos :
04 67 34 74 13

DRIVE IN CINE À GRAMMONT

Envie de retrouver l'ambiance "Happy Days" ou de la découvrir pour de vrai ? Voir un film en plein air, sur écran géant, dans votre voiture préférée ? C'est le 23 avril 2005, à l'Espace Grammont (derrière le Zénith) que ça se passe. Amenez votre prince, votre princesse et votre carrosse. Les étudiants de l'IDRAC (Ecole Supérieure de Commerce) à l'origine de l'événement se chargent du reste. 15 euros par voiture, c'est le prix du 7^e art et du rêve américain. Info 06 11 74 89 55 06 15 25 39 21

DEMANDEZ LE PASS'AGGLO !

Lancée depuis ce 1^{er} mars, la carte Pass'Agglo s'adresse à tous les habitants de la Communauté d'Agglomération de Montpellier. Il permet d'obtenir de nombreux tarifs préférentiels dans les équipements de la Communauté d'Agglomération et avoir accès aux 18 Points Propreté du territoire. Pour l'obtenir, rien de plus simple : les habitants intéressés doivent se rendre dans l'une des Maisons de l'Agglomération munis d'une carte d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une photo. Attention : le Pass'Agglo est nominatif, chaque membre d'une même famille doit avoir le sien (prévoir le livret de famille pour inscrire les enfants qui n'ont pas encore de carte d'identité)

Tramway : le point sur les chantiers

Les travaux de la ligne 2 perturbent la circulation dans certains quartiers.



Les travaux devant la gare ont nécessité le déplacement de la station de taxi 50 m plus loin, sur l'emplacement de l'ancien parking des gares.

portants travaux de réseaux humides sont en cours, bien que le double sens de circulation soit préservé, la circulation est difficile et ralentie.

Devant la gare : la rue Jules-Ferry n'est plus accessible aux bus qui empruntent la rue Pagézy, passent au bas de la rue Maguelone sur les rails de la ligne 1 et tournent rue de République (autour du square Planchon). Piétons, redoublez de vigilance ! La station de taxis est désormais installée sur l'emplacement de l'ancien parking des gares démolis.

- **Croix d'Argent** : les travaux de recalibrage du Lantissargues arrivent ce mois-ci à mi-parcours. Ils se déroulent sur le boulevard Pedro de Luna, entre l'avenue de Maurin et la rue Chartier. Rappelons la mise en sens unique, de la partie du bd Paul-Valery, comprise entre l'avenue Villeneuve-d'Angoulême et la rue de la Marquerose et la modification avec un sens prioritaire de l'avenue Bounin vers la rue Colucci, sur le carrefour Villeneuve-d'Angoulême - Rue Colucci - Rue Bounin. Attention, la dernière portion de l'avenue Dubout débouchant sur l'avenue de la Liberté est fermée.

- **Des chantiers d'ouvrages d'art se déroulent en différents points de la ville**, notamment sur les avenues Dubout et Maurin avec le réaménagement des ponts. Dans le centre, d'importants travaux de démolition du pont de Sète imposent le rétrécissement des voies de circulation à une voie dans chaque sens. La construction du viaduc Loubat, le long de l'allée de la Citadelle, impose sa fermeture toutes les nuits de 22h à 5h du matin. A noter la réouverture du tunnel Sully sous le Corum. Au nord-est de la ville, le chantier du pont sur le Lez qui relie l'avenue de la Justice à Castelnau-le-lez a nécessité la mise en place d'une déviation par l'avenue François Delmas (route de Nîmes).

- **Quant aux travaux de pose de voie ferrée**, ils avancent sur l'avenue du Colonel-Pavelet et l'avenue de la Justice-de-Castelnau (entre la rue Mas-Calenda et la rue de la Roqueturière).

Automobilistes, évitez les chantiers grâce à internet !

Pour faciliter les déplacements automobiles, un plan des principaux travaux pouvant avoir des incidences sur la circulation est en ligne. Accessible par www.ville-montpellier.fr, le volet circulation du site internet de la ville est indiqué dès la page d'accueil par un panneau de chantier.

Mis en service en septembre dernier, cet outil permet aux personnes devant circuler dans la ville de mieux planifier leurs parcours. Réactualisé chaque semaine, il propose des itinéraires de déviations et indique la durée des travaux.

Cette émulation cartographique, remporte un vif intérêt de la part des automobilistes, qui sont 3 000 tous les mois à consulter ce service gratuit.

Les travaux en cours

Des travaux d'infrastructure et de déviations de réseaux électriques et humides continuent : avenue du Colonel-Pavelet, carrefour rue de la Castelle, avenue Villeneuve-d'Angoulême, boulevard Pedro de Luna (carrefour Villeneuve-d'Angoulême / rue Guillaume-Autignac), avenue de Maurin, rue Cugnot, rue des Payroliers, carrefour de l'avenue de Maurin et du boulevard Vieussens, rue Jules-Ferry, place Gibert (Gare), boulevard de Strasbourg, rue Comté de Melgueil, boulevard Consuls de Mer, carrefour Aéroport International, rue Epidaure, rue des Pradiers, rue Moulin de Semale, avenue Professeur Vallois, rue d'Argencourt, rue Substantion, rue Beauséjour, carrefour des rues de Lunaret, du Jeu de Mail des Abbés et Mousseron, rue Jeu de Mail des Abbés et rue Montasinos.

Pour mieux organiser vos déplacements, vous trouverez ci-dessous la liste des différents chantiers du mois d'avril. Automobilistes, suivez les itinéraires de déviation mis en place. Patience le tramway avance...

- **Centre** : depuis mi-mars, des travaux sur le nouveau profil du Verdanson neutralisent une voie dans chaque sens sur les avenue Professeur-Vallois et Mermoz.

Dans le quartier des Beaux-Arts, un sens unique de circulation est instauré rue Substantion, rue Beauséjour et rue du Jeu-de-Mail-des-Abbés dans le sens Verdanson vers Aiguelongue.

Rue du Jeu-de-Mail-des-Abbés, la partie de la rue comprise entre l'avenue St-Lazare et la rue Beauséjour est toujours en sens interdit, sauf pour les riverains.

Au carrefour de la rue Montasinos et de l'avenue de la Justice-de-Castelnau, d'im-

INFORMATIONS SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Le journal du chantier TaM

Le onzième journal du tramway "ligne.2" sort des presses. 6 pages en couleurs qui pré-

sentent les avancées du chantier de la ligne 2. L'essentiel de cette lettre d'information trimestrielle est consacré à des photos de chantier face aux futures perspectives du tram et aux

différentes plantations le long de la ligne. Tiré à 175 000 exemplaires, il est en cours de distribution dans les boîtes au lettres.

Ligne 2 du tramway L'espace info tramway

Dédié à l'information du public, l'espace info tramway est situé à la Maison de la Démocratie au 16, rue de la République. Inauguré en juillet dernier, près de 3 000 personnes l'ont déjà fréquenté. Les questions posées à l'agent chargé de renseigner portent sur le tracé, la durée des travaux, l'utilisation de ce mode de transport, les parkings d'échange...

Un point complet sur l'avancée des travaux réactualisé chaque semaine y est affiché. L'espace restera ouvert durant toute la durée des travaux de la ligne 2.

Pour toute question concernant la ligne 2

Espace info tramway
Maison de la Démocratie
16, rue de la République ouvert de 13h à 18h ou par téléphone 04 67 66 15 90 de 8h à 19h.

Un véloparc à la station Euromédecine

Sur le modèle des deux, déjà en service aux stations Occitanie et Odyseum, un troisième véloparc a ouvert avec les beaux jours à la station Euromédecine. Un service proposé par "TaM Vélo" pour tous les cyclistes usagers du tram. TaM propose dans ces trois véloparks situés sur les parkings d'échanges, gardiennage et location, de 7h à 20h du lundi au samedi sauf jours fériés. Au nouveau Véloparc Euromédecine, 10 vélos sont en location et le service de gardiennage est gratuit.

Pour plus d'informations : Vélo parc Euromédecine : 04 67 45 03 79

Véloparc Occitanie : 04 67 10 36 86 - Véloparc Odyseum : 04 67 10 36 81



© V. DAVERIO / Montpellier Agglomération

SENIORS

La résidence Pierre-Laroque répond à de nouveaux besoins

6 millions d'euros sont investis dans la construction de l'établissement Pierre-Laroque, centre d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

La maison de retraite Campériols implantée à Celleneuve ne répondant plus aux besoins des seniors, une étude a été menée en 2000 afin d'adapter le bâti existant aux nouveaux besoins d'accueil des personnes dépendantes. Le coût d'une réhabilitation étant trop élevé, le Conseil municipal a pris la décision de construire une nouvelle structure à l'Est de Montpellier.

RECRÉER L'ATMOSPHÈRE D'UNE MAISON

C'est au domaine de la Pompignane que sera érigé ce nouvel établissement d'accueil médicalisé de 60 lits dont l'ouverture est prévue fin 2006.

Conçu par l'architecte Montpelliérain Patrice GENET, la résidence aura deux étages sur rez-de-chaussée. La pierre sèche et les tons "terre cuite" introduits dans le traitement des façades, sont un clin d'œil à l'architecture régionale.

Le rez-de-chaussée sera réservé aux parties communes de vie (salle des repas, espace de remise en forme, salle d'activités, salon de coiffure, salle polyvalente...). On y trouvera aussi une terrasse et un jardin accessibles depuis la salle à manger. Tout a été conçu pour recréer l'ambiance d'une maison. Viendront s'ajouter à ce niveau, les locaux administratifs, techniques (buanderie, cuisines...), de soins (kiné, psychologue, médecin, ergothérapeute...).



Les 48 chambres de 25 m² avec salle de bains privative seront réparties sur les deux étages.

UN ESPACE D'HÉBERGEMENT SPÉCIFIQUE

La spécificité de cette nouvelle structure d'hébergement résidera dans "Le Cantou", un secteur fermé entièrement sécurisé dans une aile du rez-de-chaussée. Il accueillera douze personnes psychiquement dépendantes dans des conditions de confort adaptées à leur état. Les résidents du "Cantou" (le foyer en occitan) pourront se promener dans un espace déambulatoire spécialement conçu à cet effet, ainsi que dans le jardin entièrement clos pour leur plus grande sécurité. Des espaces communs, lieux de vie, permettront la pratique d'activités et d'animations diverses. Les seniors pourront



Pierre LAROQUE (1907-1997)

Père fondateur de la sécurité sociale, ce conseiller d'Etat fut, parallèlement à ses fonctions, président de la commission d'étude des problèmes de la vieillesse qui travailla pour la première fois en France sur les problématiques gérontologiques. Il rédigea, en 1962, le "Rapport Laroque", base de la politique vieillesse et de toute l'action sociale en matière de gérontologie.

ainsi, aux travers des actes de la vie quotidienne, retrouver des repères essentiels à leur équilibre.

Le CCAS est maître d'ouvrage de la résidence. ACM en assurera la maîtrise d'œuvre. 6 millions d'euros sont investis pour les études et la construction. 90% sont financés par la Ville et 10% par le Conseil général de l'Hérault.

La politique en faveur des personnes âgées est axée sur le maintien à domicile, cela grâce à toute une série de services (téléalarme, soins à domicile, aide à domicile...).

Les établissements d'hébergement de personnes dépendantes viennent en réponse à des personnes pour lesquelles ce maintien n'est plus possible. Ces structures médicalisées accueillent 560 résidents dépendants dont l'âge moyen est à ce jour de 85 ans.

La Maison des Seniors baptisée Jean-Dauverchain

La Maison des Seniors portera le nom d'un illustre Montpelliérain, le professeur de gérontologie Jean DAUVERCHAIN.

Créée sous l'impulsion de Georges FRÈCHE, la Maison des Seniors, structure multi-pôles pour les 40 000 aînés de la ville, a ouvert ses portes à l'automne 2004. Baptisée en Conseil Municipal du 28 février 2005, elle porte désormais le nom du gérontologue Jean DAUVERCHAIN. Professeur de médecine, il fut tout comme son maître, Antonin BALMES, un pionnier dans le traitement des problèmes gérontologiques. Fidèle à un grand principe éthique: "la vieillesse est une étape de la vie et non une maladie", il a mené de front une carrière de praticien hospitalier, de pédagogue-conférencier et de conseiller, qui a laissé dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu et approché le souvenir d'un hom-

me courtois, travailleur infatigable. Il a su faire progresser les idées et les réaliser. Il a beaucoup œuvré pour son service, mais aussi à l'extérieur de l'hôpital. Il a notamment été président de l'Université du Tiers Temps, un service commun interuniversitaire. Jean DAUVERCHAIN est décédé brutalement à la fin de l'été 2003. L'ensemble des élus municipaux a souhaité lui rendre hommage en associant son nom à celui de cette structure, un geste qui a touché son épouse Rose-Marie DAUVERCHAIN, conseillère municipale.

Maison des Seniors
16 rue Ferdinand-Fabre
Tél. : 04 67 63 67 10



Le professeur Jean DAUVERCHAIN

BUDGETS PRIMITIFS 2005 DE LA VILLE ET DE L'AGGLOMÉRATION

Un exemplaire du budget primitif 2005 de la Ville de Montpellier, voté en séance du conseil municipal le 20 décembre 2004, est à disposition des administrés à fin de consultation aux archives municipales et dans les 9 mairies annexes. Le Budget Primitif 2005 de la Communauté d'agglomération de Montpellier est consultable dans les mêmes lieux, aux heures d'ouverture :

• **Mairie de polygone**
Tél : 04 67 34 70 00
Service Archives
1, place Francis-Ponge

• **MAIRIE ANNEXES**
• **Antenne de la Mosson**
Tél. 04 67 75 19 10
Domaine de Baroncelli
111, rue de Tipasa

• **Antenne des Hauts de Massane**
Tél. 04 67 45 45 09
Maison pour tous
Georges-Brassens
Les Hauts de Massane
45, avenue Guilhem-de-Poitiers

• **Antenne Saint-Martin**
Tél. 04 67 65 32 73
Maison pour tous l'Escoutaire
Rue des Razeteurs

• **Antenne Tastavin**
Tél. 04 67 27 33 31
Maison pour tous
Albert-Camus
11, allée Maurice-Bonafos

• **Antenne Aiguelongue**
Tél. 04 67 72 63 27
Maison pour tous
Albert-Dubout
1071, avenue
de la Justice-de-Castelnau

• **Antenne Celleneuve**
Tél. 04 67 75 63 23
Maison pour tous Marie-Curie
Esplanade de Celleneuve

• **Antenne de la Chamberte**
Tél. 04 67 42 99 50
Maison pour tous
Marcel-Pagnol
64, route de Lavérune

• **Antenne Cévennes**
Tél. 04 67 60 23 76
Maison pour tous
Paul-Emile Victor
1247, avenue du Professeur
Louis-Ravas

• **Bibliothèque Emile-Zola**
Tél. : 04 67 34 87 00
218, boulevard de
l'Aéroport International

DEVENEZ FAMILLE D'ACCUEIL

Le Secours Catholique recherche pour le mois de juillet des familles d'accueil pour recevoir des enfants entre 5 et 12 ans de familles en difficulté. Pour tout renseignement, s'adresser au Secours Catholique 28 rue Farges Mail : sc-montpellier@secours-catholique.asso.fr

UN CONCOURS D'AFFICHES À L'OCCASION DE LA JOURNÉE SANS TABAC

A l'occasion de la Journée Mondiale sans tabac, le mardi 31 mai, le Service jeunesse de la Ville de Montpellier organise un concours d'affiches afin de sensibiliser les jeunes sur les risques du tabac. Conditions de participation : Etre âgé de 12 à 25 ans. Résider à Montpellier. Affiches à déposer à l'Espace Montpellier Jeunesse (6, rue Maguelone) ou au Bus Info Jeunes avant le 3 mai. Chaque lauréat gagnera une carte été jeune, qui lui permettra de prendre part gratuitement à toutes les activités, organisées par l'Espace Montpellier Jeunesse. Les meilleures affiches sélectionnées par un jury seront exposées durant le mois de mai, dans le cadre d'animations de groupe, dans différentes Maisons pour tous et le mercredi 1^{er} juin 2005 sur la place de la Comédie autour du Bus Info Jeunes avec des stands d'animation et de prévention. Renseignements : Espace Montpellier Jeunesse 6, rue Maguelone 04 67 92 30 50 ouvert du lundi au vendredi de 12h à 18h

SENIORS EN ACTION

L'association Seniors en action anime une permanence pour aider les personnes âgées, handicapées, malvoyants et non voyants à remplir leurs formalités administratives les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois à la Maison des associations 46 cours Gambetta en collaboration avec Cap Horizon. Contact : (Andrée SCARAFIA présidente) Seniors en action Résidence Lafayette D avenue du pont Trinquat 34 070 Montpellier. Tél. 04 67 99 62 68 et mail : seniors.en.action@wanadoo.fr

Festival de claquettes

L'association "Claquettes en Vogue" qui souffle ses douze bougies, organise du 28 avril au 1^{er} mai son deuxième festival de claquettes à Montpellier.

Cette association qui regroupe 230 pratiquants, enseigne les claquettes aux Maisons pour Tous Boris-Vian, Léo-Lagrangé et au Palais des sports René-Bougnol. Le but de "Claquettes en Vogue" est d'éveiller le désir de pratiquer, de découvrir et de perfectionner l'activité récréative et de loisir des claquettes. C'est dans cet esprit d'éveil et de partage que le festival investira la ville avec un programme conséquent. Une soirée d'inauguration à l'Apollo Jazz avec un trio jazz et des démonstrations de claquettes ouvrira les festivités le jeudi 28 avril dès 19h. Puis 500 danseurs de claquettes accompagnés de batteurs, d'échassiers et des "Enjoliveurs" (jazz New Orléans) formeront un mille-claquettes géant qui serpentera du Peyrou à la place de la Comédie le vendredi 29 avril à 18h. Un défilé à marquer dès à

présent dans les agendas.

Le festival s'installera ensuite le samedi sur la place de la Comédie et proposera des cours gratuits d'initiation de claquettes (enfants de 6-14 ans de 14h à 15h, enfants de 4/6 ans de 15h à 16h, adultes de 17h à 18h). Une après-midi suivie d'un spectacle gratuit de claquettes : "les Eric'son five". La soirée de clôture se déroulera à l'Apollo Jazz le dimanche à 18h avec la projection de films inédits de claquettes commentés par Fabien RUIZ.



Renseignements :
04 67 20 12 82 /
06 03 59 12 83

Site : claquettesenvogue.net

Deux spectacles

Dans le cadre du festival de claquettes, deux spectacles sont programmés à la salle des rencontres de la mairie de Montpellier

• Vendredi 29 avril à 21h

Démonstration de claquettes par six professeurs prestigieux venus de Paris, New-York et Rio de Janeiro. Spectacle "Claquettes Jazz" de Fabien RUIZ qui fait de ses chaussures un véritable instrument de percussion.

• Samedi 30 avril à 21h

"Le grand cabaret des pieds" en hommage aux claquettes, un spectacle extrêmement varié consacré aux différentes disciplines artistiques qui utilisent les pieds. Prix de la place : 21 € Prix spécial pour les 2 spectacles : 34 € Renseignements : 04 67 20 12 82 / 06 03 59 12 83

SALON

En avril, on chine au parc !

Le parc des expositions accueille durant ce mois d'avril deux manifestations dédiées à la brocante et aux antiquités.

La première est une journée exclusivement réservée aux professionnels internationaux. Elle se déroulera le 5 avril. Ce déballage marchand regroupe 1 500 exposants, représentant 15 nationalités à travers l'Europe. 12 000 visiteurs sont attendus en provenance de 53 pays. Attention, la présentation d'un justificatif professionnel est obligatoire. Le deuxième rendez-vous est le salon des antiquaires qui se déroulera du 23 avril au 1^{er} mai. Il accueille cette année 120 exposants. Des antiquaires et des brocanteurs rigoureusement sélectionnés présenteront des meubles et objets du XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles. Un grand choix de mobilier régional, chinois, art déco... ainsi qu'une myriade d'objets en tous genres : argenterie,

tapis, linge, cartes postales, faïence, tableaux, livres bijoux... satisferont les amateurs éclairés. Une quinzaine d'artisans d'art sont aussi accueillis sur le salon et deux experts conseilleront gratuitement les clients

sur une éventuelle acquisition. A noter : aucune copie et meuble remonté n'est autorisée sur le salon.

Du 23 avril au 1^{er} mai de 10h à 19h.

Entrée 7,50€ - Gratuit pour les moins de 12 ans.



Du mobilier du XVII^e au XIX^e siècle est présenté au 9^e salon des antiquaires.

La société Saint-Vincent de Paul en congrès à Montpellier

Les 16, 17 et 18 avril, le Corum accueillera le IX^e congrès national de la Société de Saint-Vincent de Paul.

Le congrès national de la société de Saint-Vincent de Paul rassemble, tous les 5 ans, le maximum de ses membres afin d'échanger sur l'évolution de ses activités caritatives. L'action "Vincentienne" s'est largement développée en France et à l'étranger au service des plus démunis. Le thème choisi cette année est "La charité est toujours jeune" à travers les sous-thèmes suivants : "Mon frère, cet inconnu", "Appelez à partager", "Bâtir demain". Trois

cents jeunes de 18 à 35 ans viendront témoigner et lancer un appel à leur génération pour qu'elle les rejoigne dans leur action caritative.



Renseignements :
Société de
Saint-Vincent-de-Paul
04 67 60 59 29.



Le Corum accueille un congrès placé sous le signe de l'action caritative.

Pour un art contemporain vivant et accessible

L'art contemporain est-il une priorité ?

Oui. La culture tient une place primordiale à Montpellier. Notre cité accueille de nombreux artistes qui ont fait de Montpellier une cité où les arts traditionnels cohabitent avec les nouvelles technologies. Concerts, expositions, créations théâtrales, festivals, rythment toute l'année la vie culturelle montpelliéraine.

Les arts plastiques et notamment l'art contemporain ne sont pas oubliés. Ils représentent même la priorité culturelle du mandat de l'équipe municipale. C'est un art multiforme, bouillonnant, où la transversalité est de règle. Montpellier a une tradition forte dans ce domaine que nous devons pérenniser et surtout amplifier.

De quelles manières ?

Tout d'abord en conservant les lieux d'expositions déjà existants. Le Carré Sainte-Anne qui favorise une programmation de jeunes artistes de la région est devenu un "incontournable". Pour preuve, la Biennale des Jeunes créateurs a connu un succès public formidable. Près de 16 000 visiteurs en deux mois. La Galerie Saint-Ravy est également à la disposition des artistes. Depuis 1996, elle est prêtée gracieusement aux plasticiens de la région pour des expositions de deux semaines. La photographie n'est pas oubliée puisque la salle Dominique-Bagouet est une des composantes de la vie culturelle montpelliéraine. Elle est issue et ancrée dans le tissu local et régional à travers ses clubs photos. L'École supérieure des Beaux-Arts apporte également un dynamisme à notre cité.

Enfin, le nouveau musée Fabre qui ouvrira ses portes en 2006 sera agrandi, modernisé et permettra de redécouvrir les collections dans toute leur beauté. Mais la transformation va plus loin. L'objectif est de créer un musée d'un nouveau type, qui participe pleinement au rayonnement culturel de la ville, accueille le public le plus large possible et s'affirme comme un équipement vivant, enrichissant, capable d'évolution et ouvert sur la modernité.

Maintenir un haut niveau culturel demande de nombreux efforts ?

Cela nécessite une forte volonté politique. Impulsée par Georges FRECHE, elle est maintenue par Hélène MANDROUX. Concrètement, elle se traduit par les nombreux projets que la Ville met en place. Cet été, Montpellier organise la 1^{re} Biennale d'art contemporain chinois. C'est un événement unique puisque nous allons être de juin à octobre la vitrine de la



H. TALVAT : "Rendre la culture accessible à tous".

création artistique chinoise, la capitale de l'art chinois, en quelque sorte. Cette manifestation qui occupera plusieurs lieux de la ville est complètement ouverte au public puisque certaines œuvres seront installées sur la Comédie et l'Esplanade et donc visibles par le plus grand nombre. Ce qui est important, c'est que les gens s'approprient l'art contemporain et le rendent vivant.

Comment rendre l'art contemporain populaire ?

En sollicitant le public, en lui proposant de voir des œuvres le plus souvent possible. C'est la raison pour laquelle nous soutenons de nombreuses galeries associatives, fer de lance de la découverte d'artistes. C'est également en pratiquant une politique active de commande publique. Les œuvres du tramway en sont l'exemple. Nous allons continuer à commander d'autres créations à l'occasion de la deuxième ligne. L'ambition de rendre la culture accessible sous-entend le projet de création d'un centre d'art contemporain qui devrait voir le jour à Port Marianne d'ici 5 ans.

Ce sera un lieu de présentation de la création culturelle vivante. L'art se vit et n'est pas destiné à rester enfermé. Le succès populaire de QuARTiers Libres l'an dernier a prouvé que nous allons dans la bonne direction et que les Montpelliérains (artistes et publics) sont à la hauteur des ambitions culturelles que nous mettons en place.

Après la Biennale des Jeunes Créateurs, à la veille de la Biennale d'Art Contemporain Chinois, Henri TALVAT, délégué à la culture, revient sur la politique menée à Montpellier en faveur de l'art contemporain : projets ambitieux, espaces innovants, aide aux jeunes talents et aux associations. Un seul objectif : soutenir la création et y associer les Montpelliérains.

Les commandes publiques d'art, une tradition à Montpellier



Les trois arbres de J. Vieille.

Depuis de nombreux siècles, la capitale du Languedoc a invité les artistes à embellir la ville.

Sous la troisième République, les équipes municipales successives avaient à cœur de célébrer les grands personnages de la ville, comme par exemple le monument à Auguste COMTE (1911). Sur le plan stylistique, l'art officiel et le goût de l'époque tendaient vers un académisme sans surprise. La dernière grande œuvre d'art commandée par la ville avant la seconde guerre mondiale est le monument aux morts, situé dans les jardins du Champs de Mars. Monument atypique car ne représentant ni poilus, ni veuve éplorée mais un simple arc de cercle surmonté d'une colonnade.

Après une longue période d'inertie, les choses ont commencé à bouger quand, il y a une vingtaine d'années, la municipalité, sous l'impulsion de Georges FRECHE a confié aux créateurs contemporains le soin d'imaginer des œuvres intégrées dans le paysage urbain.

Le M du sculpteur François MORELLET, situé à l'entrée de la ville, avenue de Toulouse (1986) a donné le coup d'envoi de commandes publiques audacieuses.

En 2001, cinq artistes internationaux ont été sollicités pour l'aménagement de la première ligne du tramway.

Des "Allégories" d'Allan MAC COLLUM près du Corum à la "Constellation humaine" de CHEN ZHEN à la Paillade, ces œuvres font désormais partie du paysage local.

Alors que le chantier de la deuxième ligne de tramway avance, la Ville a tenu à réitérer ces actions en réservant des emplacements susceptibles d'accueillir d'autres œuvres originales. Les sites envisagés sont au nombre de sept et ne suivent pas nécessairement le tracé de la deuxième ligne : Trois seront aux entrées de la ville (avenue de la Justice-de-Castelnau, carrefour de l'Aéroport-International et la future ZAC des Grisettes). Les autres emplacements retenus concernent le nouveau quartier Saint-Roch, le parvis de la médiathèque Shakespeare, la place des Martyrs- de-la-Résistance ainsi que le parvis de l'école des Beaux-arts.

Un comité d'experts reconnu nationalement étudie les différents projets et a déjà proposé d'en retenir quatre. Ensuite, ils doivent faire l'objet d'une étude de faisabilité (adaptation à l'espace public, coût, etc.) avant d'être définitivement retenus. Affaire à suivre...



Oeuvre de Ludger GERDES place Ernest-Granier.



MC 1

Un événement majeur

Nul doute que le projet présenté par JING Jiangbo lors de la Biennale Internationale d'Art contemporain chinois constitue un défi technologique autant qu'un appel aux rêves. Du 17 juin au 2 octobre, l'artiste installe son travail "Troisième œuvre". L'idée est simple (si l'on peut dire !) : relier Montpellier et sa jumelle Chengdu grâce à un écran et une caméra placés au fond de deux puits ainsi qu'à une connexion Internet haut débit en temps réel. Les habitants des deux villes pourront se



"Événement du 6.17" (Unmask)

voir malgré les milliers de kilomètres qui les séparent. Cette Biennale d'art contemporain chinois, première du genre à Montpellier, est organisée conjointement par la Ville, l'Agglomération, le Conseil régional et le Conseil général. "L'art chinois est en train de faire irruption sur la scène artistique internationale", explique Henri TALVAT. Il en bouleverse les paramètres. Il était donc naturel que Montpellier, première ville française jumelée avec une ville chinoise en 1982, organise cette biennale pour faire connaître cette nouvelle créativité artistique". L'équipe du Commissariat général de MC1 (Montpellier Chine 1^{re} édition), animée par José FRÉCHES a sélectionné 36 créateurs dont un tiers n'a jamais encore exposé en Chine.

MC1 investira plusieurs lieux emblématiques de la ville. La Comédie et l'Esplanade, bien sûr, avec des constructions étonnantes. Notamment, le parvis du pavillon du musée Fabre transformé en rizière. Le carré Sainte-Anne et l'ancienne École de pharmacie abriteront une partie de MC1. La chapelle de la Miséricorde, rue de la Monnaie, sera dédiée à l'artiste CHEN Zhen, disparu en 2000 et auteur de la "Constellation humaine", de la Paillade. Compte tenu des liens particuliers avec Chengdu, capitale de la province du Sichuan, l'accent est mis, pour cette première édition, sur la scène artistique de celle-ci. Au château d'Or, cinq peintres issus de l'atelier "Blue House" de Chengdu seront donc exposés.

Un jury international présidé par Jean-Hubert MARTIN, directeur du Museum Kunst Palace à Düsseldorf attribuera le Grand Prix de la Ville de Montpellier, le Prix Spécial du Jury ainsi que le Prix Découverte.



© R. Grillante

MONTPELLIER CHINE 1 La vision de José FRÉCHES, commissaire général

"Dans le domaine de l'art contemporain chinois, on se trouve un peu dans la même situation qu'aux États-Unis dans les années 60. J'ai l'impression d'avoir en face de moi, les Pollock, Rauschenberg ou Jasper Jones de demain. Les artistes chinois seront certainement les plus recherchés dans les années à venir dans l'art contemporain. Je suis fasciné par leur enthousiasme. Ils ne sont pas blasés comme dans nos vieux pays. Une incroyable impression de fraîcheur se dégage de leurs œuvres. La façon qu'ils ont de se situer à la fois à côté et dans la société chinoise est intéressante. A travers ces artistes, on comprend bien ce qu'est la Chine d'aujourd'hui..."

Un centre d'art contemporain à Montpellier ?

L'idée a été lancée il y a deux ans. Il s'agit de construire à Port Marianne un lieu consacré à la création contemporaine. Ce projet s'inscrit dans la continuité de la politique culturelle de Montpellier. Le futur Centre aurait pour mission de diffuser la création contemporaine en offrant aux artistes un espace d'exposition. Se réclamant d'une ambition internationale et en attirant des artistes consacrés, ce nouveau lieu serait une pépinière et un tremplin pour les jeunes artistes. "Ce projet est hautement symbolique", précise Henri TALVAT. "Il serait situé à la porte d'Odysseum et incarnerait un espace de transition entre la ville et son avenir. Ce serait un lieu de découverte et surtout d'invention".

Géographiquement, le Centre devrait être construit face à la nouvelle mairie et serait dans le parc. Un comité d'experts présidé par François BARRE, réfléchit actuellement à sa conception. La dimension humaine doit être impérativement prise en compte. "Ce serait un lieu pour les artistes mais surtout pour le public. Il faut qu'il se sente chez lui et puisse s'asseoir, lire, regarder et échanger. Il faut prendre en compte également la diversité des publics. Par exemple, les adolescents, plus attirés par la musique et le cinéma. Ce constat appelle une attention particulière".

La création de ce Centre d'Art Contemporain est une œuvre de longue haleine compte tenu de l'ambition qu'il représente. L'architecte sera désigné en 2007.



Comprendre une œuvre pour l'apprécier.

L'art pour tous

Créer, exposer, découvrir, la ville offre de nombreuses possibilités aux artistes de s'exprimer. A l'écoute du monde, Montpellier encourage l'art contemporain sous toutes ses formes.

CARRÉ SAINTE-ANNE

Expliquer et partager

Le succès public de la Biennale des Jeunes créateurs (16 000 visiteurs) vient confirmer la politique volontariste d'une culture populaire mise en place depuis de longues années. Notamment au Carré Sainte-Anne sous la houlette de Dominique THEVENOT. Mais l'accès libre à la culture ne fait pas tout. Si l'afflux de visiteurs est dû à la qualité des œuvres exposées, il s'explique peut être aussi par la présence discrète mais indispensable de Mireille BONNET.

C'est à elle que les visiteurs s'adressent lors de leurs visites. "Mon rôle est de pouvoir répondre à leurs questions sur l'œuvre ou l'artiste exposé. J'adore ce contact direct". Avant chaque exposition, elle rencontre l'artiste. "J'étudie son œuvre et je peux ainsi lui poser des questions sur sa démarche. Avant d'expliquer, il faut déjà comprendre". Et munie de ces renseignements, Mireille peut ainsi éclairer la lanterne de certains visiteurs dubitatifs.

Durant la durée de l'exposition, elle a été aidée de Gabrielle DUPRE, médiatrice culturelle. "Nous organisons des visites guidées, à la demande. Généralement, je m'arrête sur quelques œuvres, celles qui me semblent les plus représentatives d'un courant ou d'un autre. Je retrace le parcours de l'artiste par rapport aux apports du passé. Les gens sont réceptifs et intéressés". Il n'est pas rare que Mireille décide "au pied levé" une visite de l'expo. "Généralement, je n'attends pas que l'on vienne me trouver. Je vais directement vers les gens et je leur propose mon aide. Surtout si ce sont des jeunes".

ÉCOLE DES BEAUX ARTS

Former les talents aux métiers de la création

L'École Supérieure des Beaux-arts de Montpellier-Agglomération (ESBAMA) est habilitée par le Ministère de la culture à dispenser des formations artistiques supérieures sur cinq années, sanctionnées par deux diplômes en Département Art.

Le premier permet une professionnalisation efficace en trois ans (DNAP), le second (DNSEP) offre de développer à sa suite deux années de recherche spécifique ainsi qu'une expérience et une recherche théorique, méthodologique et technologique appropriées aux évolutions de la création en Europe ainsi qu'au plan international.

Un Atelier Galerie est ouvert au public déclinant sculptures contemporaines, vidéos, peintures, installations et performances. Régulièrement, des étudiants issus de l'ESBAMA représentent la Ville de Montpellier à la Biennale des Jeunes Créateurs d'Europe et de la Méditerranée. C'est notamment le cas cette année de Julien CRÉPIEUX (vidéo) ou Nicolas TOURRE (peinture). En septembre, ils rejoindront les quelque 600 artistes réunis à Naples pour la Biennale.

Les élèves réalisent également les bandes annonces du Festival du cinéma méditerranéen dif-

fusées dans les salles de cinéma.

Plusieurs artistes célèbres sont passés par l'École des Beaux-arts de Montpellier : Albert DUBOUT dans les années vingt et plus près de nous Robert COMBAS. En 2003, pour la revue Mag Arts, le peintre revenait sur ses années d'étudiant : "À Montpellier, je ne sais pas encore comment j'ai pu réussir à passer en troisième année des Beaux-arts, mais en tous cas là, ça a été comme une porte de paradis qu'on ouvre. On te laissait presque faire tout ce que tu voulais (...) Il m'a quand même fallu un an pour arriver à prendre la décision de faire un grand format. Cette année-là il fallait choisir deux matières. J'avais pris gravure et peinture. La gravure n'était pas du tout "libre" en tant que technique et ce sont malgré tout les gravures qui m'ont appris à me libérer, plus qu'en peinture. L'année suivante, j'ai pu vraiment faire de la peinture en couleurs. J'étais tout seul dans l'atelier. Les autres ne venaient pas, il y en avait qui devaient travailler chez eux".

Ecole Supérieure des Beaux-arts
130, Rue Yehudi-Menuhin
Tel. 04 99 58 32 85

Des espaces publics d'exposition

La Ville met plusieurs lieux d'exposition à la disposition des artistes et organise des manifestations autour des arts plastiques. En premier lieu, le Corum des peintres. Cette manifestation annuelle organisée en collaboration avec Enjoy Montpellier, est réservée en priorité aux artistes peintres de l'Agglomération. Elle leur

permet d'exposer leurs œuvres pendant trois jours dans le grand salon de réception du Corum. Il n'y a ni thème imposé, ni sélection. La participation est gratuite et la Ville assure les œuvres du jour de leur dépôt jusqu'au jour de leur retrait par l'artiste. Seule contrainte : se dépêcher de s'inscrire car seules les 120 premières inscriptions sont

prises en compte.

La richesse patrimoniale de l'Écusson permet d'offrir aux artistes un cadre de valeur. Ainsi, le carré Sainte-Anne, église déconsacrée et aménagée en galerie d'art d'une surface de 600 m². Plus petite mais toute aussi remarquable, la galerie Saint-Ravy est constituée de deux belles salles voûtées. Située au cœur de la vieille ville, elle est prêté gracieusement aux plasticiens de la région pour des expositions de deux semaines. Un comité opère une sélection sur dossier obligatoirement en format A4 relié. Il doit comporter entre autre, une note explicative sur le travail de l'artiste et une quinzaine de reproductions d'œuvres récentes en précisant la technique et le format.

La salle Dominique-Bagouet est une galerie photographique qui est située sur l'esplanade Charles-de-Gaulle. Elle accueille toute l'année des expositions de travaux photographiques sur des thèmes divers. La programmation est faite par la Galerie Photo.

Elle présente aussi bien des photographes locaux que régionaux ou de renommée internationale. Le Corum des Photographes est une manifestation ouverte à tous qui réunit chaque année plusieurs dizaines d'amateurs passionnés.



La salle Dominique-Bagouet présente de nombreux travaux photographiques toute l'année.



© Julien CRÉPIEUX

"Une ville doit donner l'exemple"

Magalie COUVERT, conseillère municipale, déléguée aux Arts plastiques s'investit dans les projets lancés au début de son mandat.

Quel est votre rôle auprès d'Henri TALVAT ?

Je m'occupe plus spécialement des arts plastiques et des relations avec les artistes. C'est passionnant. Le développement de ces disciplines est une priorité du mandat 2001-2008. De grands projets sont initiés, la rénovation du musée Fabre, la création d'un Centre d'Art Contemporain. Nous avons également dans l'idée de créer des résidences d'artistes. Pour un temps bien défini, les artistes seront logés et bénéficieront d'ateliers mis à leur disposition. Là, ils pourront soit travailler sur une commande précise, soit consacrer ce temps à des travaux de recherche. Il y a une demande de la part des artistes.



Est-ce le rôle d'une ville d'encourager la création ?

Je le pense. Une ville doit donner l'exemple. Les arts plastiques sont divers et en perpétuel mouvement. Il faut être attentif aux grands courants actuels et les rendre accessibles au public. C'est la raison pour laquelle nous sommes très attachés à exposer des œuvres dans la rue car elles vont vers les habitants. L'art contemporain ne doit pas être réservé à une élite.

C'est pourtant subjectif, l'art ?

Oui mais les œuvres ne naissent pas toute seules. Il y a plusieurs siècles d'histoire de l'art derrière et quelquefois, si on ne la connaît pas, on passe à côté de ce que veut exprimer l'artiste. La culture dans une ville est très importante car elle exprime ainsi sa volonté d'ouverture vers l'extérieur. Montpellier brille par ses festivals, ses créations. C'est un plus qui participe à sa renommée.



Des salles d'exposition plus spacieuses et lumineuses.

© Montpellier Agglomération

Un musée d'un type nouveau

Le musée Fabre rouvrira ses portes en 2006. Agrandi, modernisé, innovant, il permettra de redécouvrir les collections dans toute leur beauté.

Considéré à juste titre comme une des toutes premières collections publiques françaises par sa richesse, le musée Fabre est arrivé à un moment crucial de son histoire. Le problème majeur qui se posait était qu'il se composait de trois strates de bâtiments différents (collège des Jésuites, musée Fabre lui-même et ses rajouts) qui n'avaient pas forcément de liens ni de logique. L'un des enjeux de la rénovation est de proposer une plus grande unité et une meilleure cohérence de parcours. Le musée était figé, faute d'espace pour se déployer. Les locaux, mal adaptés, mal climatisés, peu accessibles aux personnes handicapées, sans auditorium, ni espace de documentation pour le public ou lieux d'accueil pour les chercheurs, avaient besoin d'une rénovation en profondeur. Décidée par la Ville, c'est Montpellier Agglomération qui est chargée de la réalisation.

"Le musée s'est donc engagé dans un programme de restructuration et d'extension d'une grande envergure qui va plus loin qu'un simple agrandissement avec l'adjonction de nouveaux services, explique Marie-Christine CHAZE, vice-présidente de l'Agglomération qui suit le dossier en qualité de responsable de la commission Culture et Enseignement artistique. L'ambition n'est pas de réaliser un musée des beaux-arts classique comme on en trouve dans la plupart des villes, mais d'inventer un nouveau type de musée, plus vivant, plus convivial et doté de toutes les nouvelles technologies, et dont la conception muséographique devrait attirer un public plus large et surtout de nouveaux publics".

LIBERTÉ ET FLUIDITÉ

Les travaux ont débuté début 2003. C'est l'un des plus grands chantiers muséaux de France à ce jour. Du point de vue de l'aménagement du territoire, c'est le

seul musée du grand Sud à subir une rénovation de cette ampleur. Les architectes bordelais BROCHET, LAJUS, PUEYO et le Montpellierain NEBOUT ont été choisis en vue de mener à bien cette rénovation. La Serm a été chargée du suivi du chantier. D'une manière générale, les surfaces ont été optimisées de façon à offrir plus de 9 200 m² au public. Les salles d'exposition seront particulièrement lumineuses et spacieuses. Une des gageures du projet est de redonner une lisibilité aux collections. L'aspect labyrinthique de l'ancien musée (non dénué de charme) présentait de véritables difficultés pour construire un parcours cohérent. C'est pourquoi, de l'accueil à la visite proprement dite, l'ensemble du musée a été repensé afin que le visiteur puisse s'orienter, se repérer et décider de son programme de visite librement.



Marie-Christine CHAZE, vice-présidente de l'Agglomération

LA RICHESSE DES COLLECTIONS ENFIN EXPLOITÉE

Les collections du musée renferment un très important fonds d'arts graphiques (près de 3 500 dessins et 900 gravures) qui n'avait jamais pu être montré en raison de sa fragilité. La mise aux normes de climatisation va permettre de proposer deux cabinets de dessins dans lesquels les fonds seront exploités. L'hôtel Sabatier d'Espeyran, en devenant le pôle des arts décoratifs du musée, sera totalement repensé en matière d'ouverture au public (élargissement des horaires de visite, accessibilité aux personnes à mobilité réduite) et de présentation des collections.

LE PUBLIC AU CŒUR DU PROJET

Le nouveau musée sera doté de tous les services qui fondent la modernité d'un espace de cette importance (centre de documentation, librairie-boutique, auditorium, espace-restaurant, service culturel et éducatif). Situés en accès libre, le visiteur pourra les fréquenter sans nécessairement visiter les collections du musée. Etant donné l'importance du parcours, des salons d'interprétation à l'ambiance feutrée et intime ont été aménagés pour permettre aux visiteurs qui le souhaitent de se reposer et de consulter soit les catalogues mis à disposition, soit un programme multimédia par le biais d'ordinateurs en accès libre. Cette gigantesque base de données extrêmement performante proposera aussi bien une préparation à la visite, un approfondissement des connaissances des collections, une approche des fondamentaux de l'art. Le tout de manière ludo-éducative. Ainsi, le musée pourra faire partie d'un réseau d'échanges internationaux entre établissements culturels et être mis à la disposition du public dans le cadre scolaire, à domicile.

Autour de la rénovation

• Les fouilles archéologiques

En amont des travaux, il a été nécessaire d'effectuer des fouilles archéologiques préventives. Réalisées entre mars et septembre 2002, elles ont révélé les structures de l'habitat médiéval puis moderne à l'intérieur de la commune clôturée. Elles ont donné des indications précieuses sur la vie quotidienne des habitants de la cité. Les résultats de ces recherches seront publiés par les archéologues.

• L'aménagement des réserves provisoires

Afin d'héberger les collections du musée pendant toute la durée du chantier, les services municipaux ont réalisé en



© Montpellier Agglomération

2002, au sein du centre technique municipal, des réserves hautement sécurisées. Ce véritable coffre-fort se déploie sur 600 m² et stocke l'ensemble des collections en un même lieu qui respecte les normes de conservation en vigueur.

• Des campagnes de restauration

Parallèlement à la restructuration des bâtiments, un vaste chantier de restauration a été lancé. Il concerne environ 150 tableaux et une partie de toutes les autres collections présentes au musée (sculptures, dessins, objets d'art) Les œuvres nécessitant des restaurations fondamentales sont envoyées soit dans les ateliers de Versailles, soit dans les ateliers du CICRP à Marseille tout récemment créés.

• Des prêts d'œuvres à l'étranger

Le musée étant fermé jusqu'en 2006, seule une partie de la collection est montrée par intermittence au Pavillon du musée Fabre. Afin de poursuivre sa mission de diffusion culturelle, le musée a prêté une partie importante et prestigieuse de sa collection à l'étranger. L'Australie a été le premier pays à recevoir quelques œuvres. De son côté, l'exposition "Bonjour, Monsieur Courbet !" circule aux Etats-Unis depuis l'an dernier par le biais du réseau d'échanges internationaux FRAME. D'autre part, une centaine de chefs d'œuvres du 17^e au 19^e siècle sera exposée au Japon d'avril 2005 à janvier 2006 tandis que des peintures et sculptures iront en Espagne dans les mois qui viennent.

Le logement : une priorité

Devant la forte demande de logements, le marché a flambé et met en difficulté les familles aux revenus modestes. La politique menée par la Ville et l'Agglomération consiste, dans le respect de la mixité sociale, à construire, favoriser l'accès à la propriété, réhabiliter l'ancien. Jeudi 10 mars, une délégation conduite par Madame Hélène MANDROUX, Maire de Montpellier, a été reçue à Paris par le Comité d'Engagement de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) pour y défendre le projet de rénovation du quartier du Petit Bard. Après 3 heures de discussions, le succès est au rendez-vous : le projet a été accepté !

Cette importante victoire laisse bien augurer du sort qui devrait être réservé aux deux autres projets de la Ville sur les quartiers Mosson et Centre.

Louis POUGET
Président du groupe socialiste

Ni chaos - Ni statu quo

Dans quelle situation nous retrouverons-nous au lendemain du référendum si le NON l'emporte ?

Juridiquement, tout reste en place. L'Europe serait régie selon le traité de Nice actuellement en vigueur, donc pas de chaos. Politiquement, il faudrait revoir le contenu de la politique européenne, la porte serait ouverte pour bâtir une Europe de paix, sociale, démocratique.

Voter NON, c'est aussi exiger une alternative à la politique du gouvernement RAFFARIN. Dans de nombreux domaines, nous le constatons tous les jours, l'Europe décide, les Etats appliquent. La convergence entre la politique ultra libérale de l'Europe et celle de notre gouvernement est évidente.

Le projet de constitution européenne, s'il était adopté, constituerait un obstacle majeur pour la mise en œuvre d'une véritable politique de gauche.

Dire NON, c'est dire STOP.

Michel PASSET,
Président du groupe communiste

Droit de vote des femmes

Promulgué par ordonnance du Gouvernement provisoire du Général de Gaulle, le droit de vote a permis aux françaises de s'exprimer pour la 1^{re} fois lors des élections municipales du 29 avril 1945.

Sur le plan économique, les femmes représentent 45 % de la représentativité de la population active.

Pourtant d'importantes inégalités persistent entre hommes et femmes au travail, elles accèdent difficilement à des emplois de direction et de responsabilité et perçoivent pour un travail équivalent un salaire inférieur à celui des hommes.

Le droit de vote a été une reconnaissance fondatrice, mais n'est qu'une étape de la lutte des femmes vers l'égalité.

En tant qu'éluës, nous défendons au cours de notre vie politique, associative et professionnelle les droits de la femme. Nous souhaiterions connaître les sentiments de celles qui demeurent à Montpellier et qui en 1945 ont voté pour la première fois.

Gabrielle Deloncle - Rosie Dauverchain
Groupe Non Inscrits pour Montpellier

Petit Bard, un devoir de solidarité

La réhabilitation de quartiers défavorisés comme le Petit Bard est l'un des engagements prioritaires que nous avons inscrits dans l'accord entre les Verts et la liste conduite par G. FRECHE pour le second tour des élections municipales de 2001.

Le dossier présenté à l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) par la majorité municipale est, pour nous, la traduction dans les faits de cet engagement et la meilleure réponse au drame du Petit Bard. Nous appelons les collectivités locales concernées, notamment la Région et l'Agglomération, à soutenir ce projet et à respecter ainsi les accords signés par leur président lors des municipales. Il ne s'agit certes pas d'oublier la responsabilité des gestionnaires privés qui doit être soulignée et sanctionnée. Nous espérons que la justice agira au plus vite.

Rien ne saurait justifier l'abandon de ces quartiers et de leur population. C'est une question de solidarité que Montpellier peut parfaitement assumer avec l'aide de l'Etat, de l'Agglomération, du Département et de la Région.

Jean-Louis ROUMÉGAS
Président du groupe des Verts

A Montpellier on ne vit pas aussi bien que le proclame la majorité municipale

Dans Le Point du 27 février, Montpellier apparaît dans le tableau final où il fait "bon vivre" à la 23^e place derrière Vannes, Rodez, Quimper, etc, en baisse par rapport au précédent classement.

Sur 100 villes classées, Montpellier occupe la 25^e place au classement économique, la 45^e place au classement de l'emploi, à celui de la prospérité la 60^e place derrière Arras, Beauvais, Nîmes, Béziers, la 90^e place au niveau du logement et au classement de la sécurité la 97^e place juste devant Antibes, Marseille, Avignon. Il est grand temps d'arrêter les discours laudateurs qui vantent la gestion de l'équipe municipale en place. Montpellier régresse dans tous les domaines. Montpellier n'a plus de projet et est incapable de relever le défi démographique.

Le tandem FRECHE-MANDROUX appartient désormais au passé. Il est grand temps de changer d'équipe.

Christian DUMONT
Président du groupe UMP-UDF-Non inscrits

Les articles signés n'engagent que leur auteur et aucunement la rédaction.



FACE-PASCAL, P. VIGNAL, M. COUVERT, M. BLANC et J.C. ESTEBE.

7. Affaire retirée de l'ordre du jour.

8. Commission municipale n°17 "Solidarité, CCAS" : ont été élus C. FOURTEAU, R-M. DAUVERCHAIN, T. CAPUOZZI-BOUALAM, A. BHIRI et M-L. ANSELME-MARTIN.

9. Commission extra-municipale d'urbanisme - désignation des représentants de la Ville : H. MANDROUX, P. SAUREL, J-L ROUMEGAS, M. PASSET, C. FOURTEAU, F. d'ABUNTO, C. MORALES, G. BEGIN, P. VIGNAL, G. FRECHE, N. MOSCHETTI-STAMM, M. CASTRE et F. TSITSONIS.

10. Commission locale du secteur sauvegardé - désignation des représentants de la Ville : F. DOMBRE COSTE, N. MOSCHETTI-STAMM, P. SAUREL, J. DEAN, B. FABRE, S. FLEURENCE, M-C. CHAZE, H. TALVAT, B. MICHEL, R. SUBRA, R-M. DAUVERCHAIN, G. DELONCLE, J-C. ESTEBE, C. LABROUSSE et D. SCHILLING.

11. Dispositif de pilotage et de maîtrise d'œuvre du Contrat de Ville et du Grand Projet de Ville - Groupement d'Intérêt Public (GIP) - désignation des représentants de la Ville : les titulaires sont : H. MANDROUX, C. BOUILLE, P. SAUREL, J. DEAN, M. MAJDOUL, les suppléants : C. MORALES, A. BHIRI, Y. LARBIOU et S. FLEURENCE.

1. Adoption de l'ordre du jour.

2. Adoption du procès verbal de la séance publique précédente.

3. Communication des décisions prises depuis la dernière séance du conseil municipal.

3 bis. Question d'actualité.

3 ter. Vœu : extension à la fonction publique des dispositions du code de travail concernant les victimes de l'amiante.

4. Commissions municipales - changements de dénomination.

5. Commission municipale n°1 "Projet Urbain, Politique de la Ville" : ont été élus P. SAUREL, C. BOUILLE, N. MOSCHETTI-STAMM, B. FABRE et C. DUMONT.

6. Commission municipale n°6 "Maisons pour Tous, Convivialité" : ont été élus S. BONI-



En préambule de chaque séance, la Marseillaise est diffusée

12. Société d'Equipement de la Région Montpelliéraine (SERM) - Commission d'appel d'offres - désignation des représentants de la Ville : E. BECCARIA et P. VIGNAL.

13. Société d'Equipement de la Région Montpelliéraine (SERM) - désignation des représentants de la Ville. Pour le conseil d'administration : R. SUBRA, N. MOSCHETTI-STAMM, M. GUIBAL, M. PASSET et P. SAUREL - pour l'assemblée Générale : R SUBRA.

14. Société Héraultaise d'Economie Mixte de Construction (SHEMC) - désignation des représentants de la Ville pour le

conseil d'Administration : M. GUIBAL et G. BEGIN (suppléante).

15. Maisons pour Tous - régie municipale d'exploitation des Maisons pour tous - désignation des représentants de la Ville pour le conseil d'administration : S. BONIFACE-PASCAL, M. CASTRE et M. COUVERT.

16. Centre Communal d'Action Sociale - désignation des représentants de la Ville au conseil d'administration. Ont été élus : C. FOURTEAU, R-M DAUVERCHAIN, A. BHIRI, G. BEGIN, M. CASTRE, A. WEILL et M-L. ANSELME-MARTIN.

17. Dénomination de la Maison des Seniors "Maison Jean-DAUVERCHAIN".

18. Création d'une Maison de Montpellier à Cheng Du (Chine), ville jumelée avec Montpellier depuis 1982.

19. Subvention de 1000 € à l'Association Enfance-Solidarité de Montpellier qui organise un échange d'élèves des métiers du bâtiment du LP Léonard-de-Vinci et l'institut spécialisé du bâtiment de Casablanca.

20. Mise à disposition du parking du Zénith au cirque Pinder pendant la durée de leur manifestation.

21. Participation à la "Nuit des Musées 2005" qui aura lieu du samedi 14 mai, 20h au dimanche 15 mai, 1h dans deux musées de la ville, le musée du vieux Montpellier et le musée de l'histoire de Montpellier.

22. Direction des Affaires Culturelles - attribution de subventions dans le cadre du Fonds d'aide à la création théâtrale.

23. Participation de la ville pour l'année 2005 aux frais de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association.

24. Attribution d'une subvention exceptionnelle au Montpellier Croix d'Argent Volley pour l'organisation du Beach Master de Montpellier sur la Comédie du 4 au 8 mai 2005.

25. Désignation des entreprises pour l'aménagement de locaux associatifs au Complexe Sportif Albert-Batteux.

26. Organisation du 16^e Triathlon de Montpellier le dimanche 1^{er} mai 2005.

27. Signature d'une convention pour l'organisation de l'étape du Tour de France le 15 juillet à Montpellier.

L'extension à la fonction publique des dispositions du code de travail concernant les victimes de l'amiante (affaire 3 ter)

A l'instar de tous les bâtiments construits dans les années 1960-1970, l'hôtel de ville de Montpellier comportait de nombreux composants à base d'amiante. Un défilage intégral a été conduit en 1996 et 1997 si bien qu'il n'existe plus à ce jour, d'amiante friable à l'hôtel de ville. Néanmoins des agents mais aussi des élus ont ainsi été en contact, directement ou non, avec la poussière d'amiante pendant 2 décennies et certains d'entre eux présentent d'ores et déjà des pathologies en rapport avec cette exposition. Nous soutenons le combat courageux mené par ces victimes, qui se sont constituées en association. La Ville alloue une subvention à cette association, l'ANDEVA, et accorde aux victimes reconnues comme telles, un suivi médical qui s'impose.

La Ville s'engage aujourd'hui à délivrer, à la demande des agents qui le souhaitent, une attestation d'exposition. Par ailleurs, un examen exhaustif des bâtiments (autres que ceux de la mairie centrale) est en cours, conformément à la réglementation en vigueur. Cet état des lieux sera associé à un protocole d'intervention, qui s'imposera tant aux travaux effectués en régie qu'à ceux effectués par les entreprises éventuellement mandatées par la Ville.

Afin d'aller plus loin encore dans la reconnaissance des victimes et leur accompagnement, la Ville appelle de ses vœux l'extension au secteur public de la législation régissant le secteur privé en la matière, à savoir simplement :

L'ouverture d'un droit de cessation anticipée d'activité avec maintien de salaire pour les victimes d'une maladie professionnelle liée à l'amiante ou présentant des plaques pleurales.

En ma double qualité de maire et de médecin, j'appelle le Conseil municipal à me suivre dans ce vœu et à demander au gouvernement davantage d'équité et de compassion.

Vote

Majorité municipale : pour

Opposition : n'a pas pris part au vote (8 voix)

Le Conseil Municipal d'Enfants, invité par ses homologues adultes

A l'invitation du maire, Hélène MANDROUX et de Christophe MORALES, adjoint délégué à l'Enseignement, les enfants ont assisté à la séance du conseil municipal pendant plus d'une heure afin de s'imprégner de la complexité du fonctionnement d'une municipalité. Comme leurs homologues adultes, les élus du Conseil Municipal d'Enfants se réunissent au sein de leurs quartiers tous les 15 jours afin de mettre en place les différents projets décidés. Ils ont un an pour concrétiser tous ces dossiers. Les thèmes de la solidarité, de la défense du cadre de vie sont très présents et illustrent leur volonté d'agir et de participer à la vie de leur quartier.



28. Modalités de rémunération des postes de collaborateurs de cabinet.

29. Règlement du compte épargne temps à la Mairie de Montpellier.

30-31. Zone d'Aménagement Concerté Ovalie - approbation du dossier de réalisation et du programme des équipements publics.

32. Modification du Plan d'Occupation des Sols (POS) - Secteur d'extension de la ZAC Port Marianne-Jacques Cœur - Approbation;

33. ZAC Port Marianne - Jacques Cœur - Modification du plan d'aménagement de zone (PAZ) - Approbation.

34. Extension de la ZAC Port Marianne / Jardins de la Lironde - Bilan définitif de la concertation - Approbation du dossier de création.

35. Quartier Port Marianne - ZAC Port Marianne / Parc Marianne et sa future extension - avenue de la Mer et Plaine du Mas de Carbonnier - Sélection du titulaire d'une convention publique d'aménagement - Election d'une commission - Jury :

Membres titulaires : L. POUGET, M. BLANC, J-L. ROUMEGAS, G. DELONCLE et C. DUMONT.

Membres suppléants : S. FLEURENCE, J. DEAN, M. RUBAN, R-M. DAUVERCHAIN et F. TSITSONIS.

36. Aménagement d'un accès piétons au groupe scolaire des Cévennes - Lancement d'une procédure de déclaration d'utilité publique.

37. Démolition d'une maison au 159, rue du Jeu-de-mail-des-abbés dans le cadre des travaux de la 2^e ligne de tramway.

38. Montpellier Grand Cœur - Aménagement de l'avenue de Nîmes et de l'avenue François-Delmas - Avenant n° 1 au marché de maîtrise d'œuvre n° 3A778332.

39-40-41. Affaires retirées de l'ordre du jour.

42. Adhésion de la Ville à l'Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement.

43. Adhésion de la Ville à l'association 4D.

44. Autorisation d'exploiter une serre tropicale dans l'enceinte du parc zoologique Henri-de-Lunaret.

45. Organisation de l'Antigone de l'Artisanat 2005, les 27, 28 et 29 mai.

46. Comédie des Bouquinistes - Transfert provisoire sur l'Esplanade.

47. Désignation du titulaire pour l'exploitation du Petit train touristique du centre ville.

48. Organisation du Marché de Noël 2005 : budget, tarifs, déclaration de travaux et règlement.



La salle des rencontres a été réaménagée pour accueillir les séances du conseil municipal. L'assemblée municipale a abandonné la table ronde au profit d'une disposition en hémicycle, le maire, le premier adjoint et les présidents des groupes de la majorité municipale faisant face aux autres élus depuis la tribune.

LE KIOSQUE DU MUSIC HALL RECRUTE

Le Kiosque du Music hall recherche 3 bénévoles, 2 chanteurs (basse et baryton) et un accordéoniste.
Contacts : 08 70 74 17 54 ou 06 80 22 77 82

COLLECTE DE PILES USAGÉES

Du 18 au 29 avril, la société Corepile met en place une importante sensibilisation pour la collecte de piles et petits accumulateurs dans de nombreuses villes dont Montpellier. Des boîtes seront distribuées dans les foyers via les boîtes aux lettres et mises également à disposition des supermarchés. Avec cette opération d'envergure, Corepile souhaite attirer l'attention des consommateurs sur l'importance de la collecte, du recyclage des piles et ainsi développer un geste habituel de collecte de ces produits dont l'achat est en hausse (650 millions de piles achetées en 2002). Contact : 01 40 36 00 59

LA CAF COMMUNIQUE

Depuis le 1^{er} mars 2005, les allocataires peuvent saisir en ligne leur déclaration de ressources sur le : www.caf.fr. Simple, rapide et sécurisé, ce remplissage en ligne évite la contrainte du renvoi par courrier. En 2004, plus de 24 000 allocataires ont choisi cette possibilité, ce qui place la CAF de Montpellier au 1^{er} rang national. Des services d'information spécifiques pour aider les allocataires sont proposés 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 soit en appelant le 0820 25 25 25 ou en consultant le site internet : www.caf.fr

LA QUINZAINE DU COMMERCE ÉQUITABLE À MONTPELLIER

Du 30 avril au 15 mai, Montpellier est solidaire de l'association Max Havelaar en faveur des producteurs et travailleurs défavorisés du Sud. L'objectif est de sensibiliser les consommateurs à un commerce équitable afin d'instaurer des règles commerciales plus justes. Des producteurs venus spécialement d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine afin de participer à des rencontres-débats, des expositions et des animations. Leur présence à Montpellier est importante pour nous faire prendre conscience des enjeux d'une consommation responsable et d'un commerce basé sur le dialogue, la transparence et le respect.

Béka, le combat d'une vie

L'ancien champion, qui lutte aujourd'hui contre une grave maladie, a été fait Citoyen d'honneur de la ville pour son engagement dans les quartiers.



Béka et Zéhor BELLAHCENE.

Sur la table basse du salon trône un énorme bouquet de fleurs. Zéhor l'a posé là, en rentrant de Coubertin, "parce qu'on le voit tout de suite en entrant", confie-t-elle fièrement. Chez les BELLAHCENE, à Tournezy, l'appartement a pris, depuis ce samedi soir, un petit air de printemps. Depuis que son ex-champion de mari a réussi le pari un peu fou de remplir le palais des sports de la Mosson, pour un gala de boxe pieds poings. Et surtout, depuis que Béka a reçu une dernière médaille, "la plus belle peut-être" : celle de la ville de

Montpellier, qui vient couronner à la fois une carrière exemplaire et un engagement énorme dans les quartiers.

FILS DE MINEUR CÉVENOL

Abdellatif BELLAHCENE est né le 29 juin 1966, "petit" dernier d'une famille de six enfants installée à Saint-Jean-de-Valerisclé, près d'Alès. "Mon père était mineur, alors on peut dire que je suis 100 % pur Cévenol", commence-t-il d'un air malicieux. Pour sa maman, Abdellatif est la puce, "Béka" en arabe. Le sumom ne le quittera plus. A 11 ans, Béka commence le judo sur le dojo des Cheminots d'Alès qu'il laissera avec une ceinture noire premier dan. Côté "boulot", après une sortie du collège en fin de 3^e et une école de coiffure, il devient... soudeur et plombier ! Ses copains font de la boxe française : il s'inscrit aussi, "pour rigoler". Trois ans plus tard, ils ont tous arrêté, sauf lui. En parallèle, Béka passe son BAFA et devient animateur dans une Maison pour tous d'Alès. 1984, la puce a grandi : 1,80 m pour 70 Kg, ça vous pose un homme. Béka fait peur. Il est alors "recruté" par le MUC Boxe française. "J'ai été gardien d'immeuble au Petit Bard, à Paul-Valéry. Puis, pendant 12 ans, aux Tritons aux Hauts-de-Massane. J'étais aussi un peu médiateur", précise-t-il juste, comme au passage. Cet emploi aménagé lui permet de s'entraîner deux fois par jour. Béka suit en permanence un régime strict sans graisse ni sucre. Les compétitions s'enchaînent...



Béka, lors d'un match de boxe française.

bats, on ne s'arrête pas comme ça. Et Béka continue de s'entraîner, "un peu par habitude". La maladie est arrivée subrepticement : "Béka était toujours fatigué et puis, il articulait de moins en moins bien", raconte Zéhor. Fin 1997, le verdict tombe : le champion souffre de sclérose latérale amyotrophique ou maladie de Charcot, une pathologie neurologique qui touche en priorité des sportifs de haut niveau et de gros travailleurs manuels. "Le professeur CAMUS, du CHU de Montpellier, m'a dit que j'en avais pour entre 3 mois et 30 ans, et que ça dépendait de mon capital muscle et de ce que j'en ferai." Touchée mais pas KO, la puce arrête donc de sauter à la corde et se plie à une discipline médicale très stricte, à base de médicaments à vie et de kiné tri-hebdomadaire.

3 000 PERSONNES A COUBERTIN

A la maison, Béka tourne en rond. Alors, poussé par sa femme, il crée en 2001 le Montpellier Omniboxe, pour accompagner de jeunes boxeurs montpelliérains. "C'est grâce à l'engagement de Dominique FAVIER que nous avons obtenu la salle de boxe de la Maison pour tous François-Villon au Petit Bard", précise-t-il encore. Entouré de deux entraîneurs bénévoles, le club prépare aujourd'hui une cinquantaine de jeunes, parmi lesquels de grands champions, comme Fabrice BARRALE, Ali KANFOUAH ou encore Karim EL I DRISSI, qui ont combattu le 26 février dernier, lors du gala organisé au palais des sports Pierre-de-Coubertin, par le Montpellier Omniboxe, "grâce au soutien de l'entrepreneur pailladin Antoine DE LA VÉGA" et la Ville de Montpellier. A cette occasion, Patrick VIGNAL, adjoint au maire délégué aux Sports et Christian BOUILLÉ, adjoint au maire délégué au quartier des Cévennes, ont élevé "la puce" au rang de Citoyen d'Honneur de la vil-



C. BOUILLÉ et P. VIGNAL ont honoré toute la famille.

PLUS DE 130 COMBATS

Béka est un guerrier. Il arpente les rings comme d'autres vont au bureau, sans relâche, à raison parfois d'un combat par semaine ! Un jour, à Reims, il se retrouvera même tout seul face à ZENAF, la star du full contact, sans personne dans son coin. "Je me suis retourné vers la salle et j'ai demandé à un gars s'il s'y connaissait un peu en boxe. Il m'a dit oui, alors je l'ai fait monter dans mon coin." Sa carrière le conduit à explorer toutes les disciplines. Et même s'il s'amuse aujourd'hui d'avoir été "le Poulidor du pieds poings", son palmarès est éloquent : vice champion de France et 3^e mondial en boxe française ainsi qu'en full contact.

13 combats - 12 victoires et 1 nul - en boxe anglaise, "la discipline la plus dure et la plus exigeante, car on ne peut pas se permettre de lâcher un coup de pied pour voir venir". Et enfin, vice champion d'Europe de kick boxing, lors de son dernier combat, en décembre 1994, au palais des sports Pierre-de-Coubertin, à la Mosson. Ce jour là, il raccroche définitivement les gants : Zéhor, l'amie d'enfance retrouvée par hasard à Montpellier et qu'il vient d'épouser, est enceinte. "J'avais dit que j'arrêtais ce soir-là quel que soit le résultat, je l'ai fait". Mais, après 10 ans de carrière au plus haut niveau, et plus de 130 com-

INTERVIEW

"La boxe a un rôle éducatif"

Fabrice BARRALE revient sur "son" championnat du monde à Coubertin face au Polonais NOWACK.

Que reprenez-vous de cette soirée ?
Ce que je retiens ? Un beau plateau, une très bonne organisation par le Montpellier Omniboxe et la Ville de Montpellier. Oui, pour une première, c'était vraiment réussi.



Fabrice BARRALE a repris l'entraînement.

J'ai aussi ressenti de la fierté de combattre dans le quartier où j'ai grandi. C'est beau de voir qu'à 32 ans, tu bouges ton quartier. Après, sur ma performance, il y aurait beaucoup à dire. J'étais malade et je n'ai pas pu me soigner vraiment. Je suis frustré de ne pas avoir pu tout donner. Mais c'est le sport et je ne veux pas me trouver d'excuses. Peut-être me donnera-t-il l'occasion de le reboxer. On verra. Mais l'essentiel n'est pas là. Non, l'important c'est de se faire plaisir en boxant...

La boxe peut-elle jouer un rôle éducatif ?

Je le crois sincèrement. La boxe permet de se défouler, en premier lieu. Mais elle apprend aussi la responsabilité. Les jeunes qui s'investissent là dedans ne font pas n'importe quoi. Ils apprennent à écouter, découvrent une certaine discipline. Il est très important de développer cet aspect en soutenant les structures, tout en continuant d'organiser de gros événements, comme le fait la Ville actuellement.

Comment conciliez-vous votre profession et le sport de haut niveau ?

Je suis gardien d'immeuble pour la société ERILIA depuis 13 ans. Mon métier m'a placé d'emblée au cœur de la société, comme un fusible au milieu des habitants. J'ai développé petit à petit ce rôle de médiateur notamment auprès des jeunes. C'est pourquoi, je veux continuer de vivre ma passion du sport tout en partageant mon expérience avec les jeunes des quartiers. Parce que je sais que le sport, et notamment la boxe, sont un très bon moyen d'intégration.



Un champion très fair-play.

BEACH VOLLEY

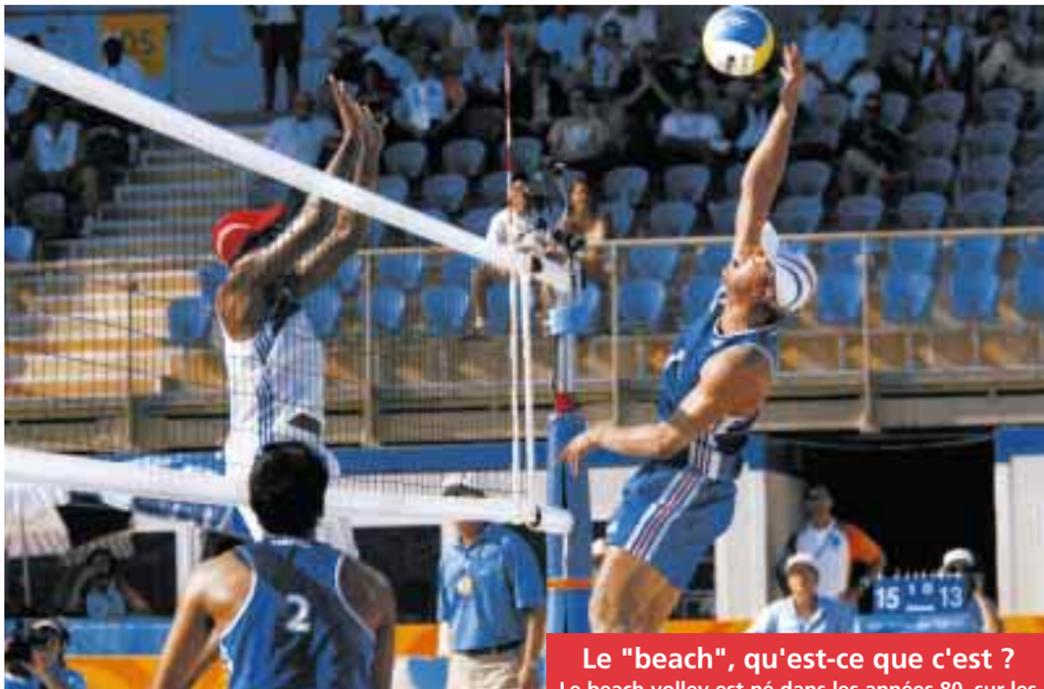
La France rencontre l'Espagne sur la Comédie

Le Montpellier Croix d'Argent et la Ville organisent les Beach Masters et présentent aux Montpelliérains ce sport olympique très "fun".

Du 4 au 8 mai, la Comédie passe à l'heure d'été. Sable et maillots de bains, jolies filles bronzées et lunettes de soleil, reste à commander le beau temps. Pour le reste, le Montpellier Croix d'Argent Volley et la Ville ont tout prévu : durant cinq jours, la première rencontre France - Espagne opposera sur un terrain réglementaire, plusieurs des meilleures équipes méditerranéennes de beach volley. Avec en point d'orgue (et en finale ?), un match au sommet entre les Montpelliérains Stéphane CANET et Mathieu HAMEL (17^e lors des derniers Jeux Olympiques d'Athènes) et la paire espagnole BOSMA / HERRERA.

VICE CHAMPIONS OLYMPIQUES A ATHÈNES

Ces derniers, qui ne sont autres que les vice champions olympiques en titre, participeront à l'événement "pour le plaisir" et surtout pour le développement de leur sport. "Ce que nous souhaitons avant tout, c'est prouver que Montpellier a les atouts pour devenir une place forte du beach. Dans la région, on a tout : le climat, le sable... Reste à montrer que le public est prêt à nous suivre!", explique Stéphane CANET, à l'origine du projet avec notamment son compère Mathieu et Michel LAGET, président du Croix d'Argent Volley. Du mercredi au vendredi, le terrain - qui nécessitera la mise en place d'une grande quantité de sable - sera dédié à l'initiation au "beach" tout public et en particulier pour les enfants. Ces jours-là, une démonstration réunira également les participants du "Never Ending Beach 34", un tournoi expérimental de beach volley organisé par le comité départemental et Hérault Sport, qui aura rassemblé, entre mi-mars et fin avril, plus de 60 équipes.



Mathieu HAMEL et Stéphane CANET, lors du match France / Cuba pendant le tournoi olympique.

LE SABLE RÉUTILISÉ A LA RAUZE

Les samedi et dimanche seront, eux, consacrés aux matchs d'exhibition entre six équipes élites françaises (quatre masculines et deux féminines) et six équipes espagnoles. Pour suivre ces matches (les finales auront lieu le dimanche après-midi), une tribune de 300 places sera mise en place. Enfin, pour mieux découvrir ce sport et ses coulisses, des stands seront aménagés près du bassin situé à l'entrée de l'Esplanade. A noter que toute la manifestation est entièrement gratuite.

A l'issue de cet événement, le sable sera réutilisé par la Ville de Montpellier, qui l'étalera sur



Le "beach", qu'est-ce que c'est ?

Le beach volley est né dans les années 80, sur les plages de Californie. Ce sport très "fun" présente des similitudes avec le volley-ball dont il est issu, mais il possède son propre règlement : Le principe est simple : 2 équipes de 2 joueurs s'affrontent sur un terrain de sable extérieur de 8m x 16m, divisé par un filet de 2,24 m de hauteur pour les femmes et 2,43 m pour les hommes. Le match se joue en 2 sets gagnants de 25 points avec 2 points d'écart (set décisif de 15 points) et n'admet ni changement de joueurs, ni coaching. Le beach volley autorise 3 contacts maximums pour renvoyer le ballon dans le camp adverse, le contre comptant pour une touche de balle. Le ballon, moins gonflé et plus lourd, doit être frappé et peut être joué avec toutes les parties du corps.

un terrain situé dans le complexe sportif de la Rauze, afin de proposer une surface extérieure permanente, entièrement dédiée au sport de sable. Avant, dans un avenir proche, la construction d'une salle couverte permettant de jouer toute l'année au beach volley? Le projet est à l'étude...

Renseignements :

Beachers and Co au 04 67 51 96 33.

A VOS PLACES...

• Handball

Palais des sports René-Bougnol D1 (20h)

- 16 avril : MHB / Nîmes

- 27 ou 30 avril : MHB / Livry Gargan

Ligue des champions (17h)

- 10 avril : finale MHB / Ciudad Real (Espagne)

- 1^{er} ou 8 mai : Finale si MHB qualifié

• Football

Stade de la Mosson (20h)

Ligue 2

- 8 avril : MHSC / Grenoble

- 22 avril : MHSC / Sedan

• Rugby

Stade Sabathé (19h30)

Top 16

- 9 avril : MHRC / Perpignan

- 7 mai : MHRC / Agen

• Divers

- 9 avril : Athlétisme /

Championnat du Comité

de l'Hérault à Philippides

- 22 au 24 avril :

Automodélisme / Compétition

nationale à Grammont

- 30 avril : Course / Départ

du Raid "Montpellier-Valencia"

sur les Berges du Lez

- 5 mai : Equitation / Jumping

de Montpellier à Grammont

- 5 mai : Danse Roller / Open

international de danse roller

skating à Batteux

- 6 mai : Roller / Vendredi

Roller, devant le Pavillon

de l'hôtel de ville à 20h.

- 8 mai : Badminton / Volants

d'Oc 2005 à Veyrassi

EN AVRIL, LE SPORT "S'ADAPTE"

Deux initiatives originales à saluer, ce mois-ci :

• le 16 avril, tout d'abord, au Bois de Montmaur, avec la journée omnisport "Chacun sa foulée", organisée par l'association Montpellier Culture Sport Adapté.

A partir de 10h, des personnes handicapées mentales pourront pratiquer plusieurs disciplines de sport adapté (accrobranche, tir à l'arc, équitation...) et participer à un cross.

Renseignements :

MCSA au 04 67 63 01 22.

• le 24 avril sur le site de l'Espace Rock et du complexe de Grammont, les étudiants du bureau des sports de Sup de Co Montpellier

proposent une journée de

"sport partagé" pour

pratiquants valides et

personnes handicapées.

Plusieurs parcours de course

seront proposés, dont des

parcours spécialement conçus

pour les pratiquants

handisport et sport adapté.

Renseignements :

06 30 93 40 45.

TRIATHLON

Un "super sprint" à Montpellier

Le 1^{er} mai, la 16^e édition du Triathlon de Montpellier promet d'être spectaculaire.

Le Montpellier Agglomération Triathlon organise, le 1^{er} mai prochain, la 16^e édition du Triathlon de Montpellier. Dès 10h, un Triathlon Découverte pour adultes permettra à ceux qui le souhaitent de s'initier à cette discipline, suivi d'une épreuve réservée aux licenciés (750 m de natation, 20 km en vélo et 5 km de course). A 12h, les enfants prendront part à un duathlon (course, vélo, course). Enfin, l'après-midi, place aux Grands Prix "Antigone" élite féminin et masculin. Au programme un "super sprint" de 300 mètres de natation, 10 km à vélo et 5 km de course à pied. Les épreuves se dérouleront dans le bassin du Lez, le long de l'avenue du Pirée et sur les berges du Lez. Cette course très courte n'en sera que plus spectaculaire pour le public,

qui pourra découvrir librement des champions, parmi lesquels la Belge Kathleen SMET (4^e aux J.O. d'Athènes) et le franco-suisse Olivier MARCEAU (8^e à Athènes).

Renseignements : Montpellier Agglomération Triathlon au 04 67 99 39 63.

Le CAM a fait sa CAN à Montpellier

Le tournoi organisé par le Collectif des Africains de Montpellier a vu, samedi 12 mars dernier, sur le terrain synthétique de la Mosson, la victoire finale de la Côte d'Ivoire sur la Guinée aux tirs au but (5-4). Après 120 minutes de jeu, les deux équipes étaient à égalité 1-1. Ce premier tournoi africain avait également réuni, chaque samedi depuis le 29 janvier, tantôt à Grammont, tantôt à la Mosson, de jeunes Montpelliérains originaires du Sénégal, du Liban, du Cameroun, de Mayotte, du Mali et du Gabon.



Une vraie fête africaine.



L'arrivée du 15^e Triathlon de Montpellier.



© Julie Cohen

Battle sur la ville

Événement phare de la culture hip hop, le Battle Of The Year démarre ses qualifications à Montpellier, le 30 avril au Zénith. Une semaine d'animations et d'événements précéderont ce nouveau rendez-vous sur la ville. Le point avec Thomas RAYMOND, président de l'association Attitude.

Les grandes nouveautés du BOTY 2005 ?

C'est d'abord la première édition que nous organisons au Zénith qui nous paraît un cadre plus approprié pour permettre au public de participer. Des espaces seront aménagés dans la fosse pour permettre à ceux qui le souhaitent de danser pendant les intermèdes et les breaks. La capacité de la salle va également nous permettre de disposer d'un lieu véritablement à la dimension de cet événement qui est un rendez-vous incontournable dans le milieu du Hip Hop. Montpellier ouvre cette année les qualifications avant la finale prévue le 22 octobre en Allemagne à Braunschweig.

Plus d'inscrits et plus de chorégraphie ?

Cette année le Battle est organisé sur un seul jour, le 30 avril. Sur la vingtaine de "crews" inscrits, seulement 4 seront sélectionnés pour s'affronter en finale, au lieu de 8 l'année dernière. Moins que le "Battle" proprement dit, c'est sur l'aspect chorégraphie que l'accent va être mis cette année, répondant en ça à des directives générales. Montpellier accueille la sélection française, mais nous sommes impatients de découvrir les nouveaux pays participants à la manifestation, dont cette année pour la première fois, la Chine...



© Julie Cohen

Le off du battle : "A change of Direction"?

Le programme organisé en amont de la manifestation du 30 avril, est particulièrement étoffé cette année. Il va commencer à partir du 23 avril sur l'ensemble de la ville. Vont se succéder sur une scène centrale un battle féminin et consacré au "newstyle", une danse plus debout que le break dance habituel... A ne pas manquer également, l'expo photo de Martha COOPER organisée à la Galerie St Ravy (voir encadré), la projection de "Godfathers and sons" de Marc LEVIN au cinéma Rabelais, le live de graff sur un gymnase de la Ville, un stage de 2 jours avec Poe One, et bien sûr les traditionnelles soirées "Warm Up et official parties"...

Pour plus d'infos : Attitude

04 67 60 43 89 - www.attitudeasso.com

Tarifs : 18 euros en prévente.

24 euros sur place.

Montpellier QuARTiers Libres

Les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre prochain, Montpellier accueillera la deuxième édition de Montpellier QuARTiers Libres. 285 dossiers ont été proposés à la Direction des Affaires Culturelles de la Ville, qui va maintenant avoir la tâche difficile de sélectionner les projets culturels et artistiques retenus. Véritable vitrine de la création et des artistes montpelliérains, l'édition 2006 de Montpellier QuARTiers Libres a souhaité renforcer le lien avec la vie des quartiers et les habitants concernés. Les catégories les plus représentées sont pour l'instant la musique et la chanson (89 dossiers), la danse (36 dossiers), le théâtre (37 dossiers), les arts plastiques (32 dossiers) la littérature (8 dossiers)... La photo, les arts de la rue, le conte, la vidéo sont également représentés.

quARTiers
libres
montpellier



Exposition à la galerie Saint-Ravy : Martha COOPER

C'est un peu par hasard que la photographe New Yorkaise, Martha COOPER, s'est passionnée au début des années 70 pour le travail de jeunes artistes qui intervenaient la nuit dans le métro et dans un décor de trains de banlieue. S'aventurant dans des espaces réputés de plus en plus dangereux, elle a su saisir l'esprit d'une époque, s'étonnant de l'aveuglement du grand public devant ce qu'elle considérait alors comme "une forme d'expression artistique époustouflante". La Galerie Saint-Ravy accueille pendant le BOTY 2005 une rétrospective de son travail



COMÉDIE DU LIVRE

Critiques d'un jour

Le Monde, Midi Libre et la Comédie du Livre s'associent cette année encore pour organiser dans le cadre de la Comédie du Livre (les 20, 21 et 22 mai) un grand concours de critique littéraire. Les organisateurs ont porté leur choix sur le roman du Brésilien Chico BUARQUE (voir encadré), publié aux Editions Gallimard : "Budapest". En 3 000 signes, les candidats devront proposer leur critique de l'œuvre, en s'attachant au fond du récit comme au

style de l'auteur. Deux catégories sont ouvertes : catégorie "jeune public" réservée aux moins de 18 ans et une catégorie "grand public". Pour toutes informations et renseignements supplémentaires, contactez :

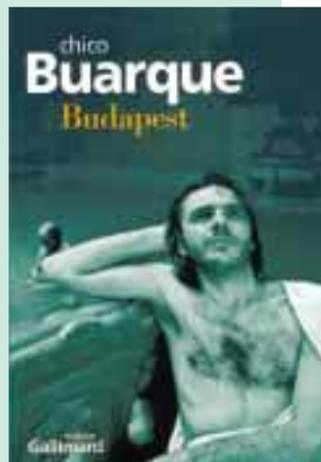
Comédie du Livre

04 67 29 74 99

comediedulivre@wanadoo.fr

site : www.comediedulivre.com

Né en 1944, Chico BUARQUE est l'un des musiciens les plus internationalement célèbres du Brésil. Ses deux précédents romans, publiés chez Gallimard, "Embrouille" et "Court-circuit", mélaient déjà angoisse et humour. "Budapest" s'inscrit encore plus fortement dans cette lignée. Entre Rio et Budapest, suite de malentendus, linguistiques et sentimentaux.



JUMELAGE

Une Maison de Montpellier ouvre à Chengdu

A l'heure où les échanges touristiques, culturels et économiques se multiplient avec la Chine, la Ville ouvre une vitrine au cœur de la métropole du Sichuan.

En signant, dès 1982, avec Chengdu, le premier jumelage entre une commune française et une commune chinoise, la Ville de Montpellier avait ouvert la voie. Plus de 20 ans après, les faits sont là : des dizaines de communes françaises entretiennent désormais des contacts réguliers avec une "grande sœur" chinoise, et les échanges se multiplient dans tous les domaines. La richesse démographique et culturelle exceptionnelle de l'Empire du Milieu, la croissance fulgurante de son économie - et donc le pouvoir d'attraction grandissant d'un marché en pleine expansion - ainsi que le développement d'un tourisme de masse, enfin accessible à des millions de Chinois, suffisent très largement à expliquer cet engouement.



UNE CITÉ DE 10 MILLIONS D'HABITANTS

Les présidents français et chinois en étaient convenus : 2003/2004 serait l'année de la

Chine en France, 2004/2005 celle de la France en Chine. A quelques semaines de la grande Biennale d'Art contemporain chinois à Montpellier, la Ville a donc décidé d'inscrire dans ce contexte exceptionnel l'ouverture d'une Maison de Montpellier à Chengdu. Cette deuxième Maison de Mont-

pellier (après celle créée à Heidelberg en 1986) est la première représentation permanente installée en Chine par une commune française. Elle devrait permettre aux 10 millions d'habitants de l'agglomération de

Chengdu, capitale de la province du Sichuan (120 millions d'habitants), de découvrir ou de mieux connaître Montpellier, bien sûr, mais également toute notre région.

Car, et c'est là aussi l'intérêt de ce projet, la Maison de Montpellier à Chengdu a vocation à s'ouvrir à de nombreux partenaires locaux (institutionnels, touristiques, économiques et culturels), comme une vitrine au



cœur d'une des régions les plus dynamiques de Chine, aux portes du Tibet.

UNE INAUGURATION EN SEPTEMBRE

La Maison de Montpellier sera installée dans l'immeuble qui abrite la bourse de Chengdu, en plein centre-ville. Dans un local de 260 m², situé en rez-de-chaussée, avec une ouverture directe sur l'avenue. Cette visibilité remarquable, à deux pas de la mairie de Chengdu et du service des Relations Internationales de la commune, devrait faciliter la coopération déjà en marche entre la Maison de Montpellier et l'Alliance Française, qui vient d'ouvrir un centre à Chengdu. Afin de permettre l'ouverture prochaine de la structure, le Conseil municipal, réuni lors de sa séance du 28 février, a voté une provision de 50 000 €, qui permettra de régler les montants des premiers loyers (2 600 € mensuels) et d'équiper la grande salle en mobilier et matériel d'exposition. Celle-ci sera ensuite tenue par une femme d'origine chinoise, ancienne boursière de la Ville de Chengdu à Montpellier, aidée en cela par les deux jeunes boursiers de la Ville de Montpellier à Chengdu. La "Maison" devrait ensuite être officiellement inaugurée à la rentrée de septembre.

INTERVIEW

Bernard FABRE :

"Bientôt un vol direct Paris - Chengdu !"

L'adjoint au maire délégué aux Relations internationales attend de la création de la Maison de Montpellier à Chengdu de nombreuses et durables retombées.



Le moment d'ouvrir une Maison de Montpellier en Chine est-il bien choisi ?

Ce n'était pas tellement une question de choix du moment, mais beaucoup plus une question d'urgence ! Ne pas ouvrir de Maison à Chengdu serait, je crois, une grave erreur. Aujourd'hui, la situation est très claire : la Chine est en train de devenir la première puissance économique au monde. Et elle représente un potentiel de marché gigantesque. Il n'y a qu'à voir comme les villes changent à une vitesse vertigineuse. C'est le moment ou jamais de faire parler de Montpellier, de partager notre culture et notre façon de vivre, de mettre en avant nos atouts...

La Chine, tout le monde veut y aller aujourd'hui. Or, nous avons un bon réseau d'influence à Chengdu, ce qui nous procure encore un léger avantage. Dans trois ans, après les Jeux Olympiques de Pékin, le ticket d'entrée vaudra beaucoup plus cher. Peut-être qu'on ne pourra plus se l'offrir. Et ce d'autant plus que si nous n'y allons pas maintenant, d'autres ne s'en priveront pas. Et ce seront eux, alors, qui en tireront tous les bénéfices.

Envisagez-vous déjà de nombreuses retombées ?

Comment imaginer le contraire ? Les professionnels sont unanimes : les Chinois seront d'ici peu les premiers touristes au monde. Là-bas, le niveau de vie ne cesse d'augmenter. Montpellier a des atouts touristiques indéniables, mais au-delà, c'est toute l'agglomération, le département et même la région qui sont concernés...

La Maison de Montpellier à Chengdu doit être une vitrine pour la Ville, mais aussi tous ces partenaires qui auraient tort de se priver de cet outil. Et au-delà, c'est une image de la France, qu'elle va véhiculer. Elle sera là pour valoriser notre culture, nos produits et nos services. Il faut que cela devienne un lieu d'échange entre les institutions mais également les nombreux partenaires du tissu économique.

Pourquoi pas, par exemple, imaginer des manifestations périodiques de promotion de tel ou tel produit, de tel ou tel service ? Et cet outil doit également être un moteur d'échanges entre les hommes. La Maison de Montpellier doit vraiment être une porte ouverte entre nos deux peuples.

Une porte qu'il sera alors nécessaire "d'ouvrir" en grand...

Absolument, et c'est à quoi nous travaillons dès aujourd'hui.

J'ai rencontré récemment le fondé de pouvoirs du président d'Air France. Il m'a assuré qu'Air France et son partenaire KLM étaient en train de créer une ligne directe Paris - Chengdu.

Or s'ils pensaient une seconde qu'elle ne serait pas rentable, ils se garderaient bien de la mettre en service.

Les premiers avions devraient décoller en juin 2006 et nous avons obtenu l'engagement qu'il y aurait des vols promotionnels. Cela permettra de développer encore les échanges entre les entreprises d'ici et de là-bas, notamment dans les domaines de la médecine ou la recherche scientifique et pharmaceutique, secteurs où les deux villes sont en pointe. Restera ensuite à inciter les professionnels du tourisme à proposer des tarifs intéressants aux Montpelliérains et aux habitants de Chengdu.

C'est ce qui me fait dire avec force aujourd'hui que cette Maison de Montpellier à Chengdu ne doit pas être perçue comme un aboutissement, mais, bien plus, comme un nouveau départ.

Expos à la Maison de Heidelberg

Du 5 au 29 avril
• Peintures de Helge BRAÜTIGAM

Helge BRAÜTIGAM est née en 1942 à Goslar. Après des études à l'Académie des Beaux-Arts de Kassel, elle commence, en 1967, à étudier l'histoire de l'art à l'Université libre de Berlin, puis obtient une bourse d'études à Paris. A partir de 1969 elle continue des études d'histoire de l'art à l'Université de Göttingen. De 1970 à 2000 elle enseigne les arts plastiques dans des établissements scolaires de Düsseldorf, Francfort et Offenbach. Elle a exposé en Allemagne, à Paris, Buenos Aires, Istanbul, Oxford, Reykjavik, etc.

Du 3 au 29 mai
• Klaus MANN et la France : un destin d'exil

(Une exposition du Goethe-Institut.) Klaus MANN (1906-1949) est le fils de Thomas MANN et le neveu de Heinrich MANN, auteur du livre dont Josef VON STERNBERG a tiré le célèbre Film "L'ange bleu".

Cette exposition est consacrée à la "période française" de Klaus MANN, c'est à dire de 1933 à 1949, date de son suicide à Cannes. Elle souligne aussi l'influence qu'ont exercée sur lui de grands écrivains français, Jean COCTEAU, Jean GIRAUDOUX, Antoine de SAINT-EXUPÉRY et surtout André GIDE. Ces années "françaises" témoignent d'une véritable histoire d'amour avec la France, mais montrent aussi les difficultés et les dangers de l'exil. Des films et une conférence sont également prévus.

Du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 14h à 18h (jusqu'à 16h le vendredi) à la Maison de Heidelberg,
4 rue des Trésoriers de la Bourse, tél. : 04 67 60 48 11.
www.maison-de-heidelberg.org

PERMANENCES D'AVOCATS À L'ESPACE JEUNESSE

Tous les mercredis, à compter de début avril, l'Espace Jeunesse accueille des permanences d'avocats en accès libre, gratuites et sans rendez-vous. Par convention avec le Comité Départemental d'Accès au Droit (CDAD), les 2^e et 4^e mercredis de chaque mois, les permanences ont lieu à l'Espace Montpellier Jeunesse de 14h à 17h. Les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois les permanences ont lieu dans le Bus Info Jeunes stationné place de la Comédie.

Info :
Espace Montpellier Jeunesse
6, rue Maguelone
04 67 92 30 50

agenda

Théâtre des Treize Vents

• **Penthésilée**, de Heinrich von KLEIST.
Spectacle en langue russe surtitré.
Du 6 au 9 avril, au théâtre de Grammont.
• **Exécuteur 14**, d'Adel HAKIM.
Du 12 au 16 avril au théâtre de Grammont.
• **Histoire d'amour** (derniers chapitres),
le 14 avril à 18h30, à la médiathèque
Emile-Zola (Tél. : 04 67 34 87 00),
le 15 avril à 19h30 à la Maison pour tous
Voltaire (Tél. : 04 99 52 68 45),
le 16 avril à 18h30 à la Maison pour tous
André-Chamson. (Tél. : 04 67 75 10 55)
Location : 04 67 60 05 45.
www.theatre-13vents.com.

Théâtre du Hangar

• **Schéma**, de Claude VIALLAT.
Mise en scène de Jacques BLOULÉS
du 5 au 16 avril
Renseignements : 3 rue Nozerand.
Tél. : 04 67 41 32 71
www.theatreduhangar.com.

Théâtre d'ô

• **I.o.pi.po.e.ju.lie**.
D'après le conte "Hansel et Gretel"
de Ch. ANDERSEN. En partenariat avec
les Rencontres Méditerranéennes.
Vendredi 8 avril à 20h30, salle Paul-Puaux.
• Soirée "La robe du ciel". Café poésie 2.
Samedi 9 avril à 19h.
• **Je chante pour passer le temps**.
Chansons de Léo FERRÉ. Jeudi 14 avril à 20h30,
salle Paul-Puaux.
Renseignements et réservations :
04 67 67 66 66.

La Vista

• **Le château des 5 sens**, par la C^o Orient
Expression. Spectacle suivi d'un bal et de mets
orientaux.
Les 8 et 9 avril à 21h et le 10 avril à 18h30.
• **Pèle Mêle pour les petits et les grands**,
par la C^o Du poing du singe. Semaine de
festivités autour des arts du cirque : cirques,
arts plastiques et écriture. Du samedi 16 au
samedi 23 avril.
• **Pâquerette mène l'enquête**,
par la C^o Scénifolies. A partir de 3 ans.
Du 24 au 30 avril et le 1^{er} mai.
Renseignements : 04 67 58 90 90.
www.theatrelavista.free.fr

Théâtre Jean-Vilar

• **Pinocchio**, d'après Collodi, par la C^o
Les têtes de bois. Théâtre à partir de 4 ans.
Jeudi 14 avril à 19h.
• **Les polycènes 2005**.
Rencontres internationales du théâtre
adolescent. Du mardi 19 au samedi 23 avril
à 21h.
• **L'homme qui danse et Ariane et Ferdinand**
de Philippe CAUBÈRE, solos comiques,
jusqu'au 9 avril, à 20h.
Renseignements : 04 67 40 41 39.

Théâtre Gérard-Philipe

Après moi, pièce écrite et interprétée
par Benoît RAMOS. Les 7, 8, 9, 14, 15, 16 avril
à 21h.
• **Les balcons**, comédie. Par le Bouche à oreilles,
association d'artistes. Les 21, 22, 23 avril à 21h.
Michel PRANDI, trio : "L'électrip ou le voyage
électrique". Le 30 avril à 21h.
Renseignements : 04 67 58 71 96.

Théâtre de l'Université Paul-Valéry

• **La Vignette**
Performance de poésie sonore 3.
Jeudi 14 avril à 19h.
Renseignements : 04 67 14 55 98

L'Inédit

Soirée Impros, par la Compagnie du capitaine,
le 6 avril et le 6 mai à 21h.
Matches du PIM, improvisation par la
Compagnie du capitaine, le 20 avril à 21h.
Renseignement : rue Chaptal, 04 34 90 19 43.
www.compagnieducapitaine.com.

Montpellier Danse

Maurice BÉJART

Béjart Ballet Lausanne

tout plie face à la volonté du créateur mondialement célèbre. Rien ne lui résiste. Ni les lieux qu'il investit : salles de spectacle, stades, rings, arènes, cirques, plein air... Ni les genres qu'il transcende et assemble sans retenue, néo-classicisme, expressionnisme, jazz, rock, twist. Ni même les frontières physiques ou culturelles, qu'il franchit allègrement avec sa compagne pour ravir un public ou pour happer une nouvelle inspiration. Maurice BÉJART, artiste controversé autant qu'acclamé, revient à Montpellier pour un programme d'exception. L'occasion pour découvrir ou redécouvrir la singularité du chorégraphe à travers une soirée rétrospective qui revient sur quelques-unes de ses œuvres phares : "Serait-ce la mort ?", "Wien, wien, nur Du allein" et "Adagietto", trois odes à la vie, à la mort, et "Bha".



Renseignements : 0 800 600 740
www.montpellierdanse.com.

Mercredi 6, jeudi 7 et vendredi 8 avril

à 20h30 à l'Opéra Berlioz / Le Corum

Opéra national / Orchestre national

Concert Symphonique

Vendredi 15 avril à 20h30 à l'Opéra Berlioz / Le Corum

La disparition à 81 ans du chef allemand Heinz WALLBERG, légendaire spécialiste de MOZART et de STRAUSS, laisse muette la tragique et sombre Huitième symphonie de BRUCKNER initialement prévue. C'est le chef espagnol Josep PONS, interprète de référence du répertoire symphonique espagnol, directeur artistique et chef principal de l'Orchestre national d'Espagne, qui dirigera le 15 avril l'Orchestre national de Montpellier. L'Orchestre, comme l'ensemble du monde musical, tient à témoigner sa tristesse et à rendre hommage à ce grand chef disparu.
Direction : Josep PONS.
Violon : Silvia MARCOVICI

Au programme :

- Danse fantastique opus 22 de Joaquim TURINA
 - Concerto pour violon de Aram KHATCHATURIAN
 - La mer de Claude DEBUSSY
- "Passant avec art d'un univers musical à un autre, démontrant même les liens secrets qui unissent les styles, la direction de Josep PONS respire une vie intense. Elle est l'expression, toujours, d'une force qui va".



La violoniste
Silvia MARCOVICI

Les concerts du mois

- Les Folies Françaises, concert baroque de Wolfgang Amadeus MOZART.
- **Mardi 12 avril à 20h30 à l'Opéra Comédie**
- L'italiana in Algeri, drame burlesque de ROSSINI.
- **Du 3 au 10 avril à l'Opéra Comédie.**
- Harnos Quartet, concert Amadeus. Au programme : HAYDN, BARTOK, DEL MONACO, SCHUBERT.
- **Dimanche 17 avril à 10h45, salle Pasteur / Le Corum.**

Renseignements :
04 67 616 616.
www.orchestre-montpellier.fr
www.opera-montpellier.fr

Théâtre Pierre-Tabard Lakanal

Inconnu à cette adresse

Jusqu'au 19 avril

d'après l'œuvre de Kressman TAYLOR. Mise en scène Nadine JADIN POULLY, avec Gérard SANCHEZ et Benoît ROLAND.
Du 12 novembre 1932 au 18 mars 1934, entre l'Allemagne et les Etats-Unis, deux amis s'écrivent. Max l'Américain, parle de sa solitude depuis le départ de son ami ; Martin, l'Allemand, lui raconte sa nouvelle vie dans une Allemagne qu'il peine à reconnaître, tant elle est défigurée par la misère. Au fil des lettres, inexorablement, Martin et Max s'éloignent l'un de l'autre. D'autant que Max est juif...
À l'occasion du 60^e anniversaire de la libération des camps. Cette pièce sera au centre d'un événement sur le devoir de mémoire, en partenariat avec la radio Aviva, le Cccj, et plusieurs associations d'anciens déportés. Au programme : rencontres avec des intervenants, expositions, projections de documentaires, musiques, séances scolaires, etc.
Jusqu'au mardi 19 avril à 21h (jeudi 19h30). Relâche les dimanches et lundis. Séance supplémentaire pour la journée de la Shoah : Jeudi 5 mai à 21h.



Théâtre Pierre-Tabard Lakanal, 17 rue Ferdinand-Fabre.
Tél. : 04 67 52 22 09 - www.theatrelakanal.com

Sax'Aphone

Kumbaya
Gospel Choir
et Good News
Gospel Choir

Samedi 9 avril
à 21h30
et dimanche 10 avril
à 18h

Le Sax' aphone accueille pour deux concerts exceptionnels, les choeurs Kumbaya Gospel Choir et Good News Gospel Choir et leurs 80 choristes et musiciens. Ces deux formations se produisent toute l'année dans les temples et les églises, animant les cultes ou donnant des concerts. Elles sont connues pour leurs prises de positions concernant la lutte contre l'esclavage moderne et plus généralement la défense des Droits de l'Homme.

Sax'Aphone, 24 rue Ernest-Michel
Tél. : 04 67 68 80 90
contact@sax-aphone.com.



- Programme :**
- Jil CAPLAN, le 7 avril à 21h30
 - Les Marvellous, Awek, le 8 avril à 21h30
 - Hugo BRICE, le 13 avril à 21h30
 - Kumquat, le 14 avril à 21h30
 - Jean-Marc PAVODANI, le 15 avril à 21h30
 - 100 pour 100 Stones, le 16 avril à 22h
 - Josette de Christian ORTUNO, le 17 et le 24 avril à 18h
 - Scène ouverte, le 20 avril à 22h
 - Myriam KASTNER, le 21 avril à 21h30
 - Les Hôtes, le 22 avril à 21h30
 - Larry GARNER, le 23 avril à 21h30



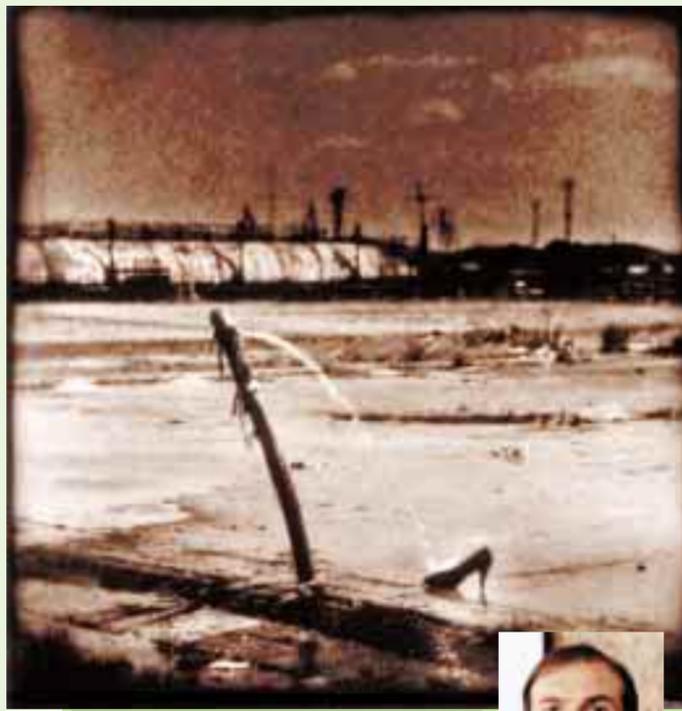
La Galerie Photo

Carte blanche à 3 photographes montpelliérains Du 5 avril au 14 mai

Chaque année depuis 1985, La Galerie Photo offre son espace à la création photographique de Montpellier et sa région. Certains talents y ont été révélés et sont maintenant connus au niveau national et international.

Les trois auteurs présentés par La Galerie Photo du 5 avril au 14 mai, Sylvie GOUSSOPOULOS, Pascal BISTON et Eric DURAND, sont de jeunes photographes qui ont été repérés lors des accrochages réalisés ces dernières années dans les bars, restaurants, boutiques et galeries, mais aussi lors des 4^e mardis du mois de La Galerie Photo, sorte de tribune de libre expression, où des auteurs sont invités à présenter leurs travaux à un public composé de passionnés et de professionnels

La Galerie Photo
Salle Dominique-Bagouet, esplanade Charles-de-Gaulle
Ouverture du mardi au samedi de 13h à 19h.
Tél. : 04 67 60 43 11. - Entrée libre



"Les os du papillon" Eric DURAND



Ce que reflètent les photographies d'Eric Durand, c'est à la fois l'humanisation et l'évanescence de lieux et d'objets, alors même qu'ils n'ont plus ni prestige, ni intérêt. Ce qu'il définit comme les vertèbres révérencieuses de la désaffectation. Il pointe avec insistance et d'une manière profondément personnelle, la fragilité et la vulnérabilité des êtres à travers la beauté révérsive et troublante de l'état même de mise en marge, de ce qu'ils ont créé, consommé et oublié.

"Portraits colportés" Pascal BISTON



Pascal BISTON est spécialisé dans la photographie de reportage en noir et blanc, celle qui témoigne des relations entre l'homme et son environnement.

A l'initiative de la Communauté des communes des Monts de l'Orb qui souhaitait témoigner de la vie des Hauts cantons, il a repris l'esprit et le chemin des Colporteurs qui de villages en villages, posaient leur appareil photo pour des portraits de famille ou de groupe. Il a ainsi ramené cinquante portraits sensibles qu'il accompagne de petits textes, sédiments des conversations libres avec ses modèles.



"Portraits-vous bien..."

Sylvie GOUSSOPOULOS

Sylvie GOUSSOPOULOS tourne résolument son œil vers l'humain. Elle met toujours ses personnages en situation, que ce soit l'homme au cœur de la ville, dans la rue, l'homme dans son quotidien, son ordinaire, son art. Ils posent pourtant sans mise en scène, simplement dans toute leur dignité. Photo-réalisme où la présence des êtres, visage face à l'objectif, s'affirme dans la volonté de se confronter à l'objectif, sans hésitation.



6^e Festival inter-religieux de Musiques Sacrées

Du 9 au 13 avril

Christian DOUMAIROU, prêtre et directeur du festival, Alain CHEKROUN de la communauté juive, Abdel Hamid CHAABANE de la communauté musulmane, Dominique ARNAL de la communauté protestante, Paul BLANC et André BURGOS de la communauté catholique, co-organisateurs du Festival : "Nous empruntons dans ce festival, le chemin de la beauté illustré par le chant sacré de toutes origines. De la Russie à l'Algérie, du Maroc à la France, autant de voix qui par leur force, suggèrent de bannir tout ostracisme. Il est urgent d'aimer !".

Au programme :

• Concert spirituel

Hervé NIQUET

Samedi 9 avril au Corum à 18h

Te deum et messe de Mr de MAUROY M.A. CHARPENTIER

"Un chef qui réalise un travail artistique de plus haut niveau". Le Figaro

• Chaâbi

Abdelkader CHAOU, maître de la musique chaâbi

Dimanche 10 avril à 20h30 au centre Rabelais

"Typiquement algéroise, la musique chaâbi, légère et entraînant, allie les sons du piano, de la guitare, du bandjo, de la mandoline et de la derbouka".

• Chants judéo-arabo-andalous

Albert BOUHADANA

Mercredi 13 avril à 17h30 à la synagogue Ben-Zakai

"Le chantre incontesté des musiques hispano-arabe, interprète des "Piyyou-tims", poésies en langue hébraïque pour les liturgies de la synagogue et les fêtes familiales".

• Concert pour la paix

Mardi 10 avril au Zénith

Conservatoire national de région

• Concert des étudiants de la classe de chant de Françoise POLLET.

Jeudi 7 avril à 20h30, salle Molière, Opéra Comédie.

• Orchestre des jeunes du conservatoire. Ensemble à vent et ensemble à cordes.

Samedi 16 avril à 16h30, l'Opéra Comédie.

Renseignements : 04 67 66 88 40.

Victoire 2

• Watcha, Scorch, Troides Primus Hecuba, vendredi 8 avril à 20h30.

• République démocratique du mambo, le Moineau, samedi 9 avril à 20h30.

• Jagga jazzist, vendredi 15 avril à 20h30.

• Gomm, mardi 19 avril à 20h30.

• Bumcello, Dm Tsi, jeudi 21 avril à 20h30.

• Soirée danse Hip Hop et ballets modern jazz, jeudi 28 avril à 20h30.

• Rufus WAINWRIGHT, vendredi 29 avril à 20h30.

• Forbidden science ragga jungle party, samedi 30 avril à 20h30.

Renseignements : Victoire 2, domaine du Mas de Grille, Saint-Jean de Védas. Tél. : 04 67 47 91 00. www.lejam.com.

Rockstore

Wallen, mercredi 13 avril à 20h.

Renseignements : 20, Rue de Verdun.

Tél. : 04 67 06 80 00

Zénith sud

• Eric et Ramzy "Erickéramzy", dimanche 3 avril à 18h.

• Lord of the dance - Michael Flatley's, mardi 5 avril à 20h30

• Gerald de PALMAS, mercredi 6 avril à 20h30

• Michel SARDOU (complet), vendredi 8 avril à 20h30

• Concert pour la paix, mardi 12 avril à 19h

• Franck DUBOSC (complet), mercredi 13 avril à 20h30

• La plus grande guinguette du monde, avec les stars de l'accordéon : André VERCHUREN, Louis LEDRICH, Michel PRUVOT, Maurice LARCANGE, Louis CORCHIA, dimanche 17 avril à 15h.

• Battle of the year 2005.

A venir : Isabelle BOULAY (4 mai), Les Choristes, par les petits chanteurs de Saint-Marc (21 mai), Star Academy (29 mai), Patricia KAAS (3 juin) Muriel ROBIN (3 décembre).

Réservations : 04 67 64 50 00.

Ciné Jean-Vigo

• Taxi blues de Pavel LOUNGUINE (1990), jeudi 7 avril à 20h au centre Rabelais.

• Et vogue le navire (1983) de Federico FELLINI, jeudi 19 avril, au centre Rabelais

Renseignements : 04 99 13 73 72.

Galerie Saint-Ravy

Marie CHEVILLON, peintures, du 4 au 17 avril. Exposition proposée par Attitude, du 18 avril au 1^{er} mai.

Renseignements : Place Saint-Ravy, du mardi au dimanche de 13h à 19h.

Carré Sainte Anne

Au cœur du mot de Philippe APELOIG, graphiste, du 7 avril au 22 mai.

Place Sainte-Anne. Tél. : 04 67 60 82 42.

Ouvert du mardi au dimanche, de 13h à 18h.

Entrée libre.

Jam

• Concert des formations des élèves du Jam, jeudis 7 et 14 avril à 21h.

• Omar SOSA trio, pianiste et compositeur cubain, vendredi 8 avril à 21h.

• "Marva WHITNEY et Martha HIGH, les deux Funky Divas de James Brown, donnent un concert exceptionnel en hommage à Lyn COLLINS, décédée le 13 mars. (Cosmic Groove Prod.), samedi 30 avril à 21h."

COSMIC GROOVE PRODUCTIONS

**Marva Whitney
&
Martha High**

A TRIBUTE TO LYN COLLINS

samedi 30 avril

JAM

nova

Cette affiche a été réalisée par les élus du Conseil municipal d'enfants

J'ai 10 ans, et je
ne veux pas mourir
De votre tabagisme.



Fumer ne tue pas que vous

Pensez à vos enfants

Le Conseil Municipal des Enfants dit
HALTE AU TABAGISME PASSIF



JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATIONS. Directeur de la Publication : Michel Guibal.

Rédacteur en chef : Marie-France Paulin. Rédacteurs : Françoise Dalibon, François Isambert, Serge Mafioly, Laurence Nuel et Xavier de Raulin.

Photographes : Ludovic Séverac, Hugues Rubio. Direction de la Communication, Mairie de Montpellier, Tél 04 67 34 70 00, poste 7212. www.ville-montpellier.fr

Conception, réalisation : ATELIER SIX, Tél 04 67 63 52 00. Impression : Rockson, Rognac, Tél 04 42 87 64 64. Distribution : Adrexo. Dépôt légal : avril 2005